

L'engagement citoyen

des Maisons des Associations sur leur territoire

*Comment les Maisons des associations
peuvent-elles être des supports à la démocratie locale ?*



**Rencontres nationales
25, 26 et 27 mai 2011
Aix en Provence**

<i>Intervention de Gérard Pélissié, Président de PAA</i>	3
<i>Introduction de Luc de Backer, Président RNMA</i>	3
<i>Intervention de Philippe Langevin</i>	4
La crise économique	4
La crise de 1973/1975, la première crise, marque la fin de la société élyséenne.....	4
Le deuxième changement est celui des années 1971/1972	6
Le troisième élément fut l'entrée de l'environnement dans la conjoncture économique	6
La crise sociétale	9
Echanges avec les participants	13
Réinventer la démocratie	14
Synthèse des questionnements	18
Conclusion	23
les Maisons des associations: des laboratoires de démocratie	23
Les maisons des associations: des caisses de résonance	24
<i>Intervention de Hamou Bouakkaz,</i>	25
comment régénérer notre démocratie?	25
fixer les règles de concertation, consultation et collaboration	27
des rapprochements à opérer	28
<i>Témoignages</i>	28
François DESMERO - CLVA	28
Que faisons-nous ensemble ?	28
Le CLVA: lieu de rencontre	29
la place des maisons des associations.....	30
Echanges avec les participants	30
Conclusion par Luc de BACKER, Président du RNMA	36
Nicolas DESPLATS, Directeur de l'atelier de l'environnement — Centre permanent d'initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix	37
Genèse de la Charte vers un développement durable du Pays d'Aix : la coopération des communes, des experts associatifs et du Conseil de développement	37
Echanges avec les participants	39
Patricia Alloin-Aubanel, Past-President de la jeune chambre économique du Pays d'Aix	42
Engagements locaux professionnels et citoyens.....	42
<i>Conclusion de la journée par Luc de BACKER, Président du RNMA</i>	47



L'engagement citoyen des Maisons des Associations sur leur territoire. Comment les Maisons des associations peuvent-elles être des supports à la démocratie locale ?

Intervention de Gérard Pélissié, Président de PAA



Pays d'Aix Associations est particulièrement heureuse d'organiser ces rencontres du RNMA, l'année même de ses 20 ans, et année Européenne du Bénévolat. Les rencontres de ce Réseau, qu'Aix Associations avait contribué à créer en 1994 en accueillant les premiers échanges, sont essentielles dans la capacité de chacune de nos Maisons à faire le point sur ses actions et à introduire des innovations dans nos pratiques et nos services.

Le thème est passionnant et nous projette dans nos pratiques associatives d'avenir, autour de la démocratie - locale. Le Pays d'Aix est un territoire particulièrement propice à cette réflexion, par les Agenda 21 locaux engagés, l'activité de la réunion des Conseils de développements du département, et par sa Maison des Associations qui œuvre au niveau d'un pays, en relation avec toutes ses associations et toutes ses communes.

Introduction de Luc de Backer, Président RNMA

Le Président rappelle que le RNMA a trouvé ses fondements à Aix en Provence il y a 17 ans. Depuis une centaine de maisons a rejoint le mouvement. Il remercie Gérard Pélissié et Jean-Dominique Giacometti qui accueillent ces rencontres sur le thème de l'engagement citoyen des maisons des associations.

Notre sujet d'étude n'est pas anodin : les concepts de citoyenneté, de démocratie participative sont arrivés de façon très forte dans les communes depuis les dernières élections municipales. Ils revêtent des formes différentes : conseils de quartiers, voire des rencontres directes parfois un peu frontales. Le premier enjeu est de passer des intérêts privés à l'intérêt général. Il est aussi de trouver une place pour la société civile: trouver des équilibres entre les différents niveaux de pouvoir. Le pouvoir politique est parfois contesté, des idéaux sont moins portés, le pôle de l'économie nous échappe : il est supplanté par la finance. On se tourne vers le pôle de l'être, vers les hommes et les femmes qui vont manifester leur volonté ¹ d'être des acteurs, de reconquérir l'espace public. Le rôle des mouvements d'éducation populaire est de former des cadres à l'engagement citoyen. Quel peut être le rôle des Maisons des associations ? Il y a 3 ans, le portage d'un projet politique était tabou. Aujourd'hui, le contexte et les mentalités ont beaucoup évolué. Les Maisons des associations doivent outiller les démarches citoyennes.

C'est dans cette perspective que nous avons voulu cette journée d'étude.

¹ Stéphane Hessel "Indignez-vous"



Intervention de Philippe Langevin

Maître de conférences à la faculté de sciences économiques Aix-Marseille — Vice Président du Conseil de développement Marseille métropole

Je remercie l'adjoint au maire de m'accueillir, j'essaierai d'être le plus efficace possible. Cet exercice est quelque peu périlleux dans la mesure où sont représentés dans cette salle toute la société provençale, toutes les collectivités, tout le pouvoir de la Provence, et le souvenir de personnages prestigieux, ce qui montre que nous sommes aussi des témoins de l'histoire. Dans un premier temps, je vais reprendre ce qui a été dit par votre président concernant ces temps de crise, de difficultés, de changements dans lesquels vous êtes nombreux à vous débattre. Notre société contemporaine représente une nouvelle organisation du monde, une société nouvelle qui se développe devant nous, avec nous et contre nous. Les « vieux » comme nous, les générations qui ont connu la société élyséenne, l'intervention de l'État, la progression, etc. ont quelques difficultés à se retrouver.

Le premier point de mon intervention sera une réflexion sur ces mutations. Le deuxième sera de souligner que l'un des débats majeurs a trait sans doute à l'invention de la démocratie, démocratie représentative et démocratie participative ; il ne s'agit pas uniquement d'un acte politique en matière de bureaux de vote, mais d'un acte citoyen en matière de conventions. Le troisième élément sera de mettre en évidence que pour réaliser cette dernière ambition, les Maisons des associations ont un rôle important à jouer.

La crise économique

Dans un premier temps, s'il fallait résumer les choses, ce pourrait être par : « tout va mal ». Nous ne nous y retrouvons plus dans un certain nombre de comportements, d'attitudes, d'organisations, notamment à 3 niveaux : économique, sociétal, politique. Aujourd'hui, ces 3 dimensions s'enchevêtrent et nous laissent souvent devant de grandes questions, de grands doutes, car nous n'avons pas à notre disposition, nous n'avons pas encore conçu, un modèle alternatif qui permettrait de dire dans quelle direction s'engager. Bref, nous ne savons pas où nous allons, pourtant nous allons bien quelque part. Et dans cette situation, nous avons tendance à nous retourner vers le passé, plutôt qu'à nous projeter vers l'avenir. Il est bien connu que le passé est toujours plus intéressant que l'avenir, le XVI^e siècle est plus intéressant que le XVII^e siècle, le XVII^e siècle plus intéressant que le XVIII^e siècle, etc. Mais il est vrai que dans l'organisation actuelle, il n'est plus possible de prolonger les tendances, de reproduire les systèmes.

Il faut mobiliser nos capacités d'invention pour créer un nouveau modèle non seulement dans le cadre du développement économique, mais aussi dans celui du développement social ; une nouvelle façon de faire société, de vivre ensemble. Ce sont des ambitions démesurées.

Nous avons connu 2 bouleversements qui nous ont fait passer de la société de la certitude à la société de l'incertitude, de l'état fort à l'état modeste, d'une société de la prolongation à une société des interrogations. Aujourd'hui nous n'avons pas de référence à partager, aucune référence qui nous permettrait de déterminer ce qu'il y a à faire.

La crise de 1973/1975, la première crise, marque la fin de la société élyséenne. Les années 1950/1970, ont été incroyables, exceptionnelles, avec une

croissance économique forte, une solidarité partagée, les grands acquis de la Résistance, les grands acquis de la solidarité : nous avons cru à une société irréversible, maîtrisée,



définitive. Ce système était basé sur la production, et sur l'ineffable, l'incontestable, l'irrésistible « Produit national brut ». Une société marchande s'est construite, largement basée sur la grande entreprise, sur la division du travail, sur la progression des salaires. Cette société, très hiérarchique, nous a fait croire que nous avions maîtrisé le monde. Évidemment, au cœur de ce débat il y avait le fait que par la capacité de production, par le revenu national, par la redistribution de l'État, nous pourrions nous acheminer vers une société de progrès. Dans cette société chacun aurait sa part, avec un partage de la croissance économique, par l'amélioration du niveau de vie, l'accession à la propriété, la responsabilité, le partage de solidarité. Il est certain que la croissance du produit national, que ce fameux taux de croissance était un indicateur-clé. Nous pensions qu'en produisant plus, nous répartirions mieux ; qu'en produisant davantage, nous serions plus solidaires : fatale erreur ! Il y avait à cette période, l'État-providence, organisé, structuré, efficace : tout cela donnait l'image d'un filet social qui permettait à chacun de prétendre à un niveau de vie plus favorable, à des capacités de développement mieux partagées. Bref, le droit au bonheur. Les grands indicateurs (croissance du produit national, répartition des revenus, gains de productivité très importants) ont permis à la fois d'augmenter les salaires, de réduire le temps de travail et d'augmenter les profits : les taux d'investissements étaient très élevés, la solidarité internationale débutait avec le Marché commun. C'était un temps particulier, dans lequel le territoire n'avait pas un rôle très important, il n'y avait pas de revendications territoriales fortes : le territoire mettait en application les politiques nationales, les collectivités locales avaient peu de pouvoir, le secteur associatif était plus traditionnel.

Aujourd'hui, c'est différent. Tant que les associations sont des groupements de parents d'élèves, de footballeurs, de pêcheurs, elles sont tout à fait inoffensives. Mais quand elles deviennent des associations gestionnaires qui manipulent des millions d'euros dans un

secteur très important d'intérêt général, elles donnent en quelque sorte l'image d'éléments privés qui participent à l'intérêt général. On assiste donc au déclin des présidents à côté des directeurs. Ce débat sera évoqué plus loin.

Dans cet environnement, la démocratie était essentiellement d'ordre représentatif, avec un système bien organisé. Il y avait d'ailleurs une grosse demande de la part de la société pour participer au débat public, pour considérer qu'il était scientifique, en quelque sorte non contestable. Le secteur associatif développait donc la démocratie interne, c'est le modèle global historique : l'assemblée générale élit son bureau qui élit son président (aujourd'hui, ce système démocratique classique est très largement contesté). Et alors que tout allait bien, alors que nous étions dans une société à croissance régulière, alors que les inégalités étaient en train de se réduire, alors que l'État était puissant, nous avons été confrontés à une crise absolument imprévue qui a bouleversé l'ordre du monde : le choc pétrolier. Mais la crise pétrolière est la goutte d'eau qui a mis le feu aux poudres, mais n'a pas été l'élément déterminant. Un changement de fond s'est manifesté en 1973 par le choc pétrolier (annoncé d'ailleurs par des phénomènes antérieurs non détectés). Je voudrais également parler de l'héritage : il y a eu quand même des soixante-huitards, dont quelques-uns d'entre nous sont les héritiers, qui ont bien posé l'idée que le territoire n'était pas uniquement le lieu d'application des politiques nationales, mais qu'il devait être le lieu d'invention des politiques locales. Il y avait déjà l'idée, la volonté de pouvoir s'organiser de façon concertée, la volonté de pouvoir travailler dans l'endroit où l'on a envie de travailler, la mise en évidence de l'importance des patrimoines, il y avait des revendications fortes. Au-delà de tout ce qui a pu être écrit à ce sujet, **il est certain que dans le mouvement de 1968 la revendication territoriale s'est installée, la revendication culturelle s'est structurée, non pas une culture académique au sens traditionnel, mais une culture locale au sens populaire.** C'était un changement très important.



Le deuxième changement est celui des années 1971/1972, la dévaluation du dollar, la fin du système monétaire international, le Watergate ; en quelque sorte le fait que l'organisation financière globale basée sur une monnaie forte, le dollar, garanti lui-même par l'or, n'était plus tenable : il n'y avait pas assez d'or-dollar. Mais cette crise financière considérable n'a pas abouti à la création d'un nouveau système monétaire international.

Le troisième élément fut l'entrée de l'environnement dans la conjoncture économique, c'est au Club de Rome qu'ont été formulées les premières interrogations sur ce qu'était la croissance, et l'on s'est rendu compte que l'on parlait de n'importe quoi. Dans la croissance économique, il y a à la fois des éléments très positifs en termes de production, mais aussi des éléments très négatifs. Il est bien connu qu'une belle catastrophe c'est bon pour l'intérêt général ; bref nous sommes devenus cinglés. À ce moment-là le Club de Rome, organisé par des universitaires bien assis, a souligné que continuer sur ce modèle dirigeait vers une catastrophe environnementale. Il s'est dit alors que si l'on ne changeait pas notre façon de vivre, la fin du monde économique aurait lieu en l'an 2000, et que si l'on changeait tout, ce serait pour 2005 ; alors, puisque c'était inutile, rien n'a été changé et la crise nous a rattrapés.

Mais l'introduction de la culture par 1968, l'introduction de l'incertitude en 1971 et l'introduction de l'environnement ont annoncé les évolutions qui se sont manifestées par le grand choc de 1973. En 1973/1974, le politique a également été remis en cause. Alors que Giscard d'Estaing était au pouvoir, les réponses politiques apportées n'ont pas été des réponses de solidarité, mais des réponses de liberté. L'époque qui a suivi est celle de la victoire de la liberté sur la solidarité : c'est le libéralisme. Ce n'est pas une société plus solidaire, mais une société plus individuelle qui s'est construite. Aujourd'hui nous sommes encore dans ce débat, c'est l'individu maître de lui, c'est pour cela qu'il faut faire attention aux chiffres : on parle de millions d'associatifs, mais que font-ils ? Cette question sera abordée plus loin. En l'espace de quelques années, la société a été bouleversée, la période qui suit les chocs pétroliers de 1973 et 1979 est en quelque sorte l'inverse de la première. La croissance est passée de forte à faible, la répartition des revenus avec réduction des inégalités est devenue une répartition avec de fortes inégalités, la société organisée sur des grandes entreprises s'est transformée en une société centrée sur de petites entreprises (PMI et PME) et surtout nous sommes entrés dans une société de chômage, ceci est très important à souligner. Dans les années 1960/1970, un taux de 3 % de chômeurs signifiait la fin du monde, et tranquillement ce taux a atteint à 12, 13, 14 % pendant la période 1973/1979, lorsque l'on a fait appel à des économistes pour diriger la France. Il était évident que la vie économique n'était plus maîtrisée, d'autant plus que les organismes internationaux étaient de plus en plus forts, de plus en plus organisés et que l'idée même d'une politique nationale avait tendance à disparaître au profit de grands ensembles économiques (ensemble américain, ensemble asiatique — c'était l'époque du Japon, du Moyen-Orient, de

C'était une nouvelle conjoncture économique, une nouvelle conjoncture sociale qui renouvelait notre façon de voir et changeait totalement nos références.

l'Extrême-Orient). Il y eut des moments très importants, dont celui du passage d'une croissance économique forte au développement territorial : le territoire est devenu un objet de politique économique, mais aussi un territoire d'espace-citoyen. C'est aussi à ce moment-là que le marché

du travail n'arrivait plus par sa propre logique à une situation proche du plein emploi, cela a conduit à imaginer et à réfléchir d'autres modalités, notamment l'insertion par l'économie, l'accompagnement des personnes en difficulté. Et le secteur associatif joue là un rôle tout à fait essentiel en gérant des activités d'intérêt général, ce que ni le secteur privé ni le secteur public traditionnels ne sont capables de faire. Des initiatives, encore très importantes actuellement, se sont multipliées : les pépinières d'entreprises, les associations intermédiaires des organismes d'insertion ; tout cela sur le modèle associatif. C'est une nouvelle façon de voir le développement économique. Le territoire lui-même a



changé de sens. Dans l'époque précédente il y avait un grand système conçu sur un modèle imposé par des techniciens, c'est maintenant un système partagé par les élus : c'est la décentralisation, et elle provoque un choc des cultures. Un nouveau système est créé, et un nouvel équilibre du territoire. Auparavant, on pensait qu'il y avait 2 forces, qu'il y avait une diagonale : d'un côté l'homme du Nord avec des réponses sur l'avenir (l'industrie, le secteur lourd) et puis il y avait la France du Sud considérée comme composée de touristes, de rigolos. L'aménagement du territoire a essayé de faire en sorte que le Sud devienne sérieux, et le sérieux c'était "l'industrie qui fait le bonheur". Alors, pour que l'industrie fasse le bonheur dans les régions du Sud, on a imaginé des plans de développement industriel, ils furent nombreux : dont le schéma routier, les grandes opérations du Grand Sud-est. On l'a cru, car l'on pensait que le modèle était établi, qu'il était écrit.

Dans les années 1980/1990, la croissance économique étant de plus en plus faible, elle ne peut plus être répartie, et l'on attend de territoires en détresse un peu de financements. Il faut donc changer de sens : les régions autrefois considérées comme en retard deviennent des régions privilégiées, l'industrie n'est plus le facteur moteur du développement. **Nous sommes passés d'une société secondaire à une société tertiaire, des éléments qualitatifs comme la qualité du cadre de vie, l'ensoleillement, deviennent des facteurs de production.** Finalement le vieux modèle industriel basé sur la classe ouvrière et sur l'activité économique s'étirole peu à peu face à un nouveau modèle dans lequel les éléments qualitatifs, l'environnement en général, deviennent des éléments déterminants. Ce passage d'un modèle à un autre se fait avec de grandes difficultés, car nous avons toujours la référence au passé, le réflexe de regarder derrière nous. Le chômage étant très important, cette étape fut très pénible, elle est d'ailleurs à l'origine d'un processus de précarisation considérable ; l'un des grands défis des années à venir sera de réduire les inégalités. Des personnes ont perdu leur emploi, leur famille, leur espoir, ce qui a entraîné des séparations, des oppositions, des segmentations. La société est devenue très éclatée, elle ne fait plus bloc, et les alternatives sont devenues expérimentales. Sur un territoire, un projet intéressant, un maire entreprenant, une société civile organisée, ont permis de voir émerger des zones d'espoir ; et dans d'autres territoires, ce fut la catastrophe. Il n'y avait plus de modèle unique, il y avait une société d'incertitude qui s'est très largement pérennisée. La

période 1975/2000 est exactement le contraire de la période 1945/1975, ce fut la fin d'une société organisée par la solidarité. Parmi les éléments-clés de cette organisation, dans les années 1982, il y eut la décentralisation. À mon avis la décentralisation n'était pas

organisée pour sacraliser les élus locaux qui n'avaient jamais demandé d'avoir un tel pouvoir, c'est plutôt un aveu d'échec de la dernière politique élyséenne, celle menée par Pierre Mauroy : puisqu'il n'y a plus de réponses macro-économiques, il faut essayer d'avoir des réponses micro-économiques. C'est à ce moment-là que la décentralisation a donné l'occasion aux collectivités locales d'imaginer, d'expérimenter, d'intervenir en matière économique. Un modèle central, pyramidal, hiérarchique a dû être transformé en un modèle territorial, décentralisé, en essayant de permettre aux territoires de vivre un peu différemment. C'est également à ce moment-là que la vie associative change fondamentalement de sens : elle se déplace d'un associatif actif de façon globale, générale, vers un associatif beaucoup plus interventionniste, spécialisé, basé sur des compétences, sur des technicités. Dans ce mouvement, la démocratie associative change obligatoirement, nous ne sommes plus sur le modèle traditionnel des statuts basés sur la Loi 1901, mais sur de nouveaux modèles dont nous parlerons ultérieurement. Alors qu'une deuxième forme de société essayait de voir le jour, une nouvelle catastrophe est survenue en 2008.

En 2008, une crise financière extrêmement grave eut lieu, nous n'en sommes pas encore sortis. Nous sommes dans une organisation



inédite et extrêmement préoccupante. Petit à petit, nous nous sommes rendu compte de l'importance des pays émergents (Brésil, Russie, Chine, etc.). Autrefois considérés comme des pays éloignés, pauvres, destinés à des touristes en mal d'exotisme, etc., ils deviennent des pays moteurs, avec une épargne considérable, des capacités énormes et des salaires faibles, ce qui leur permet de dégager d'énormes surplus. Finalement à côté de l'économie productive, de l'économie réelle, s'est développée une économie financière véhiculant des milliards de dollars, des milliards d'euros, dont nous ne verrons jamais la couleur, car nous n'en sommes pas

partenaires. Nous vivons avec l'économie quotidienne (impôts, loyers, biens de consommation, etc.) et cette économie financière invraisemblable, qui à coups de milliards de dollars, bouleverse l'ordre du monde. Cette nouvelle économie ne souhaite pas améliorer le niveau de vie, faciliter l'accès à la consommation des populations pauvres, relever l'Afrique de son sous-développement : ses motivations sont purement financières, nous sommes entrés dans le temps de la SPÉCULATION. **Autrement dit, nous sommes passés d'une économie de l'interrogation à une économie de la cupidité.**

Ce nouveau choc est colossal, puisque nous devons survivre avec une crise financière qui tient à la multiplication de produits financiers auxquels personne ne comprend rien, produits financiers uniquement destinés à augmenter le revenu. Faites un effort, faites l'hypothèse que vous devenez riches, vous possédez 50 milliards d'euros, vous pouvez les placer quelques jours sur le marché monétaire. Et effectivement, il y a multiplication de produits financiers alimentés par l'épargne mondiale, mais une épargne mondiale gigantesque, qui tient très largement aux pays émergents.

Nous avons déjà relevé le fait qu'ils produisent beaucoup et paient peu leurs salariés, ils dégagent donc un produit énorme qu'ils injectent dans la richesse économique. Quelques grands financiers, quelques grandes banques, quelques grandes compagnies d'assurances, quelques grands propriétaires, ont voulu faire fructifier leur argent, avoir une rentabilité importante, ce qui explique que tous les marchés ont été basés sur la spéculation. Un beau jour cela devait éclater, et cela s'est produit en 2008, lorsqu'il a été flagrant que tous ces crédits peu solvables ne seraient jamais remboursés et qu'une grande partie de cet argent était en quelque sorte perdue, que cet argent n'existait plus. Alors, il y eut effondrement des bourses, effondrement des valeurs, et constitution du G20 : pour la première fois les pays émergents sont associés au G8, car ils possèdent l'argent. Aujourd'hui, entre la croissance incroyable des pays émergents et la difficulté considérable des pays d'Europe, une crise financière importante éclate, les banques centrales doivent injecter des sommes inimaginables dans l'économie. Les Etats sont intervenus par un endettement considérable, car c'est uniquement en injectant de la monnaie dans la vie économique que le système peut être provisoirement sauvé ; mais l'est-il réellement ? De plus, après la crise financière sont venues une crise économique (fermetures d'entreprises, etc.), une crise sociale et une crise politique ; nous en sommes aujourd'hui très largement des héritiers. Au moment où je vous parle, dans une conjoncture politique extrêmement compliquée, nous voyons que nous sommes quelque peu condamnés à utiliser des bouts de ficelle, car nous n'avons pas organisé une réflexion assez structurée, assez lourde, assez partagée. Dans cette nouvelle intervention, il y a des changements de comportement de beaucoup d'acteurs, dont vous, car nous nous rendons compte qu'à côté de l'État et du marché, un nouvel acteur se positionne, un acteur déterminant dans la vie politique et sociale, c'est l'acteur « société ». Il eut d'abord un acteur économique fort qui intervint sur le marché, puis un acteur politique essentiel basé sur la démocratie participative, et un acteur nouveau apparaît ponctuellement. Il n'apparaît pas globalement dans les cours de sciences économiques de

Nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise, nous ne sommes plus dans une économie de la prolongation, dans une économie de la certitude, dans une économie de l'équilibre, nous sommes dans une économie de l'invention



mes collègues, car nous ne sommes plus dans des motivations mathématiques, mais dans des comportements culturels qui n'entrent pas facilement dans les fonctions de production. Dans cette nouvelle organisation, il est probable que les territoires d'un côté, les associations de l'autre soient appelés à contribuer, à imaginer, à vivre, à construire, un nouveau modèle de développement, qui ne sera sans doute pas définitif. C'est pour cela qu'on parle beaucoup d'innovations économiques, sociales, sociétales ; oui, mais innover est plus facile à dire qu'à faire !

Dans cette nouvelle organisation les pays émergents deviennent les nouveaux maîtres du monde, la crise économique est plus occidentale que mondiale, des facteurs déterminants des inégalités progressent d'une façon dramatique, les processus de fusion ne sont pas également maîtrisés. Et même si l'acteur associatif est déterminant dans l'aide, l'accompagnement aux personnes en difficulté, la création d'emplois pour les populations exclues, l'accompagnement social des populations marginalisées, nous n'avons plus aujourd'hui les moyens, l'ambition, la capacité de rétablir ce qui était. Nous faisons tous partie d'un même monde, d'une même société, d'un même environnement. Ces ruptures traduisent l'économie d'aujourd'hui : rupture entre les insérés et les exclus, rupture entre hauts revenus et bas revenus, rupture entre personnes formées et peu formées, rupture entre personnes très qualifiées et moins qualifiées. La situation est d'autant plus préoccupante que nous n'avons plus tellement de grands engagements collectifs : chacun est amené à suivre son propre instinct.



Ceci termine mon introduction, pour bien rappeler que nous sommes condamnés à un devoir d'intention, un devoir d'imagination et toutes nos bases, toutes nos réflexions, toutes nos convictions sont fondamentalement remises en cause. Il sera impossible de s'en sortir en essayant de retrouver l'ancien système, car il est mort à jamais, nous ne nous en sortirons pas en essayant d'imaginer de nouvelles formes de comportements, il faut inventer bien d'autres choses.

La crise sociétale

Globalement parlant, dans la société d'aujourd'hui, nous sommes passés d'une société basée sur le collectif à une société centrée sur l'individuel. L'individu devient maître de son destin, ce n'est plus la société qui lui procure un cheminement. Nous le voyons dans le domaine politique (difficultés d'engagement), le domaine associatif (difficultés de constituer un conseil d'administration), comme globalement. Ceci provoque l'apparition de nouveaux clivages remettant en cause les classes sociales traditionnelles : il n'y a plus le clivage traditionnel entre ouvriers et cadres, entre employés et ouvriers ; chaque catégorie socioprofessionnelle est elle-même insérée dans une culture qui remet en cause son identité. Il est bien certain qu'il y a d'un côté les précaires en général (personnes à faibles revenus, populations en grande difficulté) dont les emplois ne permettent pas d'assurer une vie normale, une indépendance, et de l'autre côté ceux qui ont des assurances issues de leurs statuts sociaux, de leurs salaires, de la sécurité de leur emploi : ces ruptures sont considérables. Mais elles existent également au sein de la classe ouvrière entre les ouvriers spécialisés et les autres. Il n'y a plus d'idée de progression, le modèle suivant lequel les enfants feront mieux que leurs parents n'existe plus, il en est de

nous sommes dans une société du court terme, de l'instantané



même de l'ascenseur social : ; l'informatique est tout à fait significative sur ce point. Il y a un clivage entre salariés en contrats à durée indéterminée qui permettent d'espérer progresser et ceux ayant des contrats de courte période ; entre les populations jeunes aujourd'hui au cœur du débat, qui ont des difficultés d'insertion professionnelle, de reconnaissance, et les populations installées.

Au niveau des employés, se pose le problème de la féminisation qui nous interroge énormément : emplois féminins signifient emplois repoussants, mal payés, et à temps partiel. Il y a aussi le personnel dit intermédiaire, une rupture se crée, par exemple, entre les agents commerciaux et les enseignants. **Il n'y a plus d'unité dans notre société.** De plus la démocratie joue un rôle essentiel, dans notre société le vieillissement est important, nous sommes passés du baby-boom au papy-boom : changement sociétal important. Ce sont les grands-mères qui élèvent des petits-enfants et non plus les mères. Il y a un taux d'augmentation importante d'activités criminelles qui est au cœur du débat, c'est probablement le changement le plus important de l'après-guerre. Il y a également un élément très important et très positif qui est l'augmentation de la durée de vie, les jeunes d'aujourd'hui deviendront sans doute centenaires.

Des phénomènes de société mal connus apparaissent (la recomposition familiale par exemple), dans lesquels le court terme et la précarité préfigurent de nouveaux modèles familiaux plus que la stabilité : il faudra bien s'organiser. Nous vivons le temps des relations courtes et immédiates. Le long terme fait peur : on change d'objets dans la vie quotidienne, on change de relations, les couples se font et se défont. De ce processus naissent des difficultés, par exemple les problèmes liés à la monoparentalité qui sont au cœur des processus de précarité, on voit que les inégalités entre hommes et femmes restent extrêmement fortes. On voit également des problématiques qu'il faudrait plusieurs années pour aborder, comme l'immigration, l'immigration subie et l'immigration choisie, c'est un grand sujet de la société d'aujourd'hui.

Un autre caractère sociétal important est l'isolement, l'augmentation invraisemblable du nombre de ménages formés d'une seule personne, ce qui tient aux divorces, aux conditions de vie. Dans des grandes villes comme Marseille et Aix-en-Provence, un tiers des ménages est composé d'une seule personne. Toute la journée ces personnes sont dans une grande solitude, et la précarité n'est pas uniquement un problème de revenus, c'est aussi un problème de position sociétale, et ceci est

Il faut distinguer le travail et l'emploi : le travail fait la société, nous travaillons même lorsque nous ne sommes pas rémunérés ; une grande partie du travail n'est pas de l'emploi.

essentiel. Évidemment le travail est interpellé, car l'emploi donne une place dans la société : l'emploi donne une rémunération, une représentation, une retraite. Bricoler est un travail, mais pas un emploi, on peut aussi avoir un emploi, mais pas de travail, c'est le cas des préfets sans préfecture, des généraux sans armée. Il est certain qu'aujourd'hui l'intégration dans la

société passe par le fait d'avoir un emploi dans lequel on peut s'exprimer, se valoriser, avoir une volonté d'améliorer ses conditions de vie. Il est probable que l'on assiste à une précarisation extrêmement forte de l'emploi, avec une multiplication des intérimaires, des contrats à durée déterminée, des formes séculières d'emplois qui excluent de l'insertion sociétale traditionnelle un nombre important d'actifs, notamment de jeunes. Actuellement le premier emploi, est rémunéré au SMIC, que l'on soit Bac +1 ou Bac +2. La société actuelle n'a plus de relation forte entre les salaires et l'emploi ; ce n'est pas l'enseignement supérieur qui fait les hauts salaires ; pour avoir un bon salaire il vaut mieux être un charcutier qu'un bon professeur. Il y a également une nouvelle rupture avec l'apparition d'un nouveau processus de « travail de pauvres », trouver un travail ne signifie plus sortir de la précarité : c'est une interrogation fondamentale. La société de consommation veut se rassurer sur son destin, avec la sacralisation de la voiture, avec les nouvelles tendances alimentaires, avec l'amélioration du logement. Tout ceci est du court terme, de l'instantané, du personnel, nous devenons consommateurs plus que « consomme-acteurs ».



Il a deux tendances quelque peu contradictoires : une tendance globale d'homogénéisation des comportements, mais aussi un désir important de différenciation, d'individualisation. On veut afficher faire partie d'une société, mais en étant différents des autres, ou plus exactement en apparaissant meilleurs que les autres. Une autre chose très importante : la mobilité. Incroyable, la mobilité tous azimuts ! Nous passons notre vie dans des voitures, dans des trains, dans des bus, ou plus exactement dans des encombrements : c'est en quelque sorte une société de la mobilité qui devient immobilisée. Autre élément tout à fait déterminant aujourd'hui : la séparation entre lieu de l'emploi et lieu de résidence. Nous ne travaillons plus où nous habitons, nous sommes prêts à faire des dizaines ou des centaines de kilomètres pour rejoindre notre lieu d'emploi. Cela implique que la ville, la cité, la civilité d'autrefois perdent une partie de leur sens, beaucoup de gens vont habiter en périphérie d'une ville, dans des lotissements. Tous les matins le monsieur part en voiture à 7 h 15 pour aller travailler, et la dame part à 6 h 45 pour amener les gosses à l'école ; ils partent environ à la même heure, ils rentrent environ à la même heure, le samedi tout le monde va à Carrefour. Les temps morts dans la voiture, dans les encombrements, deviennent déterminants, sans compter les conséquences sur nos déséquilibres mentaux. À ces modes de vie basés sur la mobilité se greffent les nouveaux moyens de communication, l'indispensable téléphone portable ; nous sommes submergés par ces instruments incroyables qui ont certainement des qualités pour se mettre en rapport avec l'autre bout du monde.

Mais malgré cela, dans notre monde, des problèmes très lourds ne sont pas résolus : le logement, le mal-logement, l'incurie redoutable des logements sociaux dont personne ne veut. Que l'on soit de droite ou de gauche, qui dit logement social, dit précarité, qui dit précarité dit jeunes, dit cheveux longs, dit « je ne serai pas élu au scrutin suivant ». Un nombre très important de communes préfère payer une taxe plutôt que d'augmenter leurs capacités en logements. Cette séparation existe bien et ce n'est pas l'ordinateur, le téléphone portable, l'informatique qui vont la faire disparaître. Il y a toujours le mythe d'une société que la technique peut sauver; or personne n'a vu une technique sauver une société. C'est à lui d'inventer un nouveau système ; ce n'est pas le PDG de Renault qui le fera, car il a autre chose à faire, pas plus que l'État dont il ne reste que le squelette. On parle d'une société où le développement est organisé par le haut alors qu'une société doit s'inventer par le bas. Et le bas c'est quoi ? C'est le territoire, c'est l'associatif, ce sont nos relations quotidiennes, nos vies, nos familles, nos voyages, non pas un monde fermé, mais un monde cohérent. Nous sommes passés d'une société verticale à une société horizontale : la verticalité est possible dans les fonctions, dans les ministères, dans le gouvernement ; mais au niveau des territoires **il faut essayer d'inventer un nouveau modèle dans lequel la décentralisation, les élus locaux, le secteur associatif aient des rôles déterminants.**

Le secteur associatif a un rôle déterminant à jouer dans ces enjeux cruciaux.

Pour conclure sur ce point, il ne faudrait pas analyser les grands enjeux d'aujourd'hui uniquement d'une façon négative : ce sont des enjeux à relever par les nouvelles générations. Il faut essayer de porter les jeunes à réfléchir autrement. En dynamique sociale, le risque de déclassement est extrêmement fort : notamment les jeunes, les chômeurs en fin de droits, les femmes peu qualifiées ont peur d'être déclassés. L'idée que nos sociétés ne sont plus capables de donner un emploi correspondant à nos véritables qualifications, nos appétences, nos vœux, nos désirs vit toujours. Nous assistons certainement à la fin de la promotion sociale, au sens classique, grâce à laquelle un employé de banque pouvait devenir PDG.

Ce n'est pas uniquement la démocratie participative qui est en crise, c'est très largement la démocratie traditionnelle représentative.

Un autre élément fondamental est le désengagement du politique. Le jeu politique d'aujourd'hui n'est pas très séduisant. La classe politique peine à se renouveler, elle devient héréditaire : les seuls jeunes engagés dans la



politique sont ceux dont les parents ont fait de la politique. Mais sont-ils encore porteurs de l'intérêt général ? Voilà une question importante. Par ailleurs la classe politique vieillit, et souvent les jeunes élus ont des comportements de "vieux". J'ai déjà évoqué le fait que l'ascenseur social était tombé en panne. Le lien social également est en difficulté, et certaines évolutions nous interrogent ; elles ont déjà été évoquées : l'individualisation de la société est incontestable, les individus sont des atomes autour desquels s'organisent des collectivités locales. L'intérêt général devient très difficile à définir et à défendre. Avec des produits de plus en plus personnalisés, avec la prépondérance du « je » et du « moi » sur le « nous ». Ceci est visible même au niveau des pratiques sportives qui sont de plus en plus individuelles. Un couple ne vit plus comme auparavant : aujourd'hui il s'agit d'être heureux ensemble ou séparément. Cette individualisation peut être positive pour les plus qualifiés, mais elle est très négative pour ceux qui ne s'en sortent pas seuls, qui n'en ont pas de moyens financiers, intellectuels, éducatifs. Revenons également sur la féminisation, car les valeurs associées aux femmes (capacité d'écoute, modestie, etc.) imprègnent peu à peu nos sociétés ; nous sortons peut-être légèrement du machisme. Autre facteur : la globalisation est essentielle, mais elle fait peur. Nous sommes dans une société de peureux : nous avons peur de celui qui n'est pas comme nous, nous avons peur des machines, les territoires ont peur les uns des autres. **Nous ne sommes plus dans des sociétés de confiance, mais dans des sociétés de défiance.** Or le principal critère de production n'est pas l'argent, n'est même pas le travail, c'est la confiance. L'élément-clé de notre société est que nous ne nous faisons plus confiance, nous nous faisons peur. Tant que la confiance ne sera pas retrouvée, cela ira mal.

Un mot également sur d'autres changements majeurs : la technologie, les relations entre l'espace, entre le temps, l'augmentation du temps individuel par rapport au temps collectif. Sans compter deux éléments importants : l'horizontalité (importance du territoire vécu comme étant un territoire de réflexion, d'intervention, d'analyse par rapport au territoire global, national) et le zapping. Nous zappons du matin au soir, quand nous changeons d'emplois, de maisons, d'amis, de voitures... Nous n'avons plus la stabilité qui faisait l'identité des terroirs ; nous n'avons plus la réflexion qui rendait le lien social déterminant. Souvent, lors d'analyses économiques ou sociétales nous avons tendance à faire des réflexions au passé. Les étudiants de première année n'étaient pas nés en 1968, ils n'ont jamais vu le général de Gaulle. Il faut essayer de les comprendre dans un environnement politique incontestablement peu drôle. Aucune société n'a eu autant de guerres. Cette pauvre Europe fait peine avec son absence de solidarité : l'Allemagne court en tête, la France court derrière l'Allemagne, l'Italie fait des fantaisies, les Belges vivent sans gouvernement depuis longtemps, la Grèce est aux abois, sans parler du Portugal, du Royaume-Uni, etc. Cette grande aventure d'aujourd'hui n'est pas brillante !

En politique nationale, l'écart continue à se creuser entre le discours politique et la réalité quotidienne ; nous avons rarement vu un écart aussi considérable entre les « on va voir ce qu'on va voir » et ce que l'on voit effectivement. Il ne faut pas s'inspirer de ce monde-là. Il faut avoir la volonté de changer, de le modifier, de s'engager. Même si la démocratie est en crise, même si l'associatif est compliqué, même si l'engagement n'est pas évident, c'est de là que viendra une partie de la réponse, en organisant nos comportements de façon un peu collective, en ayant une volonté de changement. C'est pour cela que le secteur associatif est appelé à jouer un rôle majeur, c'est pour cela que vos Maisons ne sont pas seulement des lieux où l'on trouve quelques salles, des ordinateurs, où l'on fait un peu d'information et de publicité. Dans beaucoup de cas, le danger est aujourd'hui que la société soit l'organisation collective de la destruction solitaire du temps ; or il faut devenir l'organisation collective de la construction d'une société. Ce sera difficile, car ça ne se sera pas la société ancienne, la société syndicale,

Vos Maisons devront être des lieux où l'on invente cette nouvelle démocratie : pour cela elles doivent être accueillantes, ouvertes, structurées, elles doivent en quelque sorte être une organisation collective.



ce ne sera pas la société universitaire, ce sera autre chose. Car si l'on regarde comment vivent nos jeunes, on se dit « nous sommes morts », ce n'est pas avec un portable qu'on va changer le monde. Ils auront sans doute eux-mêmes les capacités d'avoir des idées pour restructurer la société et l'implication, la participation, la responsabilité, l'organisation seront probablement des vertus incontestables. Dans un environnement donné, on ne situera plus les gens par rapport à leurs capacités globales, celles qui tiennent à leur milieu, à leur formation, à leurs méthodes ; ils seront situés par rapport à leur volonté. Nous passerons en quelque sorte de l'avoir à l'être, de la société quantitative à la société qualitative, du territoire imposé au territoire partagé, d'une économie de la défiance à l'économie de la confiance, des territoires politiques aux territoires économiques. Nous ne sommes pas sortis des bois, mais si nous ne sommes pas animés par cette volonté, que nous reste-t-il ? **Je m'engage en considérant que le secteur associatif, et vos Maisons peuvent contribuer non seulement à entretenir des démocraties en difficulté, mais à réinventer la démocratie. Je rappelle qu'il ne faut pas reproduire le modèle que l'on a connu, mais inventer de nouvelles façons d'affronter les difficultés du monde.**

Echanges avec les participants

Renaud DROUY – AGLCA Bourg en Bresse



Je suis d'accord sur la présentation économique et sociale que vous avez faite. En ce qui concerne les associations vous êtes passé très rapidement sur les années élyséennes, ces années euphoriques. Ce sont aussi les années glorieuses des fédérations, par exemple de la fédération de l'éducation populaire dont notre président a parlé, mais les syndicats ont eu également un rôle majeur. Dans les années 1960, il faut rappeler la force et la mise en avant des MJC, des centres sociaux, avec la présence de syndicats au sein des conseils d'administration. Pour avoir fait un peu l'histoire des MJC, dans leurs conseils d'administration étaient présentes la CGT, la CFDT et les autres. Il faut rappeler le rôle de ces anciennes fédérations qui étaient calquées

Philippe LANGEVIN

Vous avez raison, il est vrai que dans la société élyséenne le développement du mouvement d'éducation populaire fut déterminant, même si aujourd'hui cela se reprend un peu sous d'autres formes. Les MJC, les auberges de jeunesse ont été des phénomènes considérables, les centres sociaux ont joué un rôle déterminant. C'est vrai aussi que la société élyséenne a permis l'engagement associatif au sein de structures

sur ce que vous avez présenté comme une société très pyramidale. Avec l'émergence de la décentralisation, dans les années 1980/1990, sont apparus les réseaux, ayant un aspect plus transversal, ou horizontal. La fédération française historique des MJC était pyramidale. Dans les années 1990 une crise a débuté, avec l'apparition en 1994 de la confédération des MJC qui est un système davantage basé sur le territoire qu'auparavant. En 1994, il y a eu aussi l'apparition de réseaux. Le Réseau des Maisons de la vie associative est né, car, à un moment donné, des associations se posaient beaucoup de questions sur leur organisation démocratique, et leur représentation. Je trouve que vous avez été rapide sur ces sujets ; or il y a quand même des parallèles forts avec la société économique.

nationales qui ont permis d'avoir des réalisations essentielles à l'échelon territorial, à l'échelon local. Je suis d'accord sur le fait que j'ai simplifié à outrance, il n'y a pas que les associations qui ont joué un rôle, il y a également tout le secteur que vous venez de mentionner qui a contribué à l'équilibre sociétal, au cours d'une époque qu'il ne faut pas trop valoriser, car elle a eu elle aussi ses difficultés et ses faiblesses. Il y a effectivement



eu un mouvement très important basé sur un engagement collectif, c'était également la grande époque des syndicats. Et les syndicats ont été les premiers acteurs des changements

Alain DETOLLE - Maison Inter-Associative de Millevaches - MIAM

Vous nous avez tracé un très beau panorama, même s'il y a des choses avec lesquelles nous pouvons ne pas être d'accord. À propos de la multiplication des associations, je voudrais insister sur une hypothèse probable : cette démultiplication est aussi une réponse du citoyen à la société, dans une démarche de réappropriation de son quotidien. Il ne peut trouver cela ni au sein des syndicats, ni auprès des grands mouvements associatifs, ni au sein du monde politique. Mais je ne suis pas d'accord de dévaloriser trop fortement ce dernier monde qui a bien des soucis, bien des problèmes, mais aussi bien des mérites, particulièrement l'élu de base. Il est vrai que la dynamique des 60 000 associations créées ne se dément pas, continue à progresser, et l'on

Philippe LANGEVIN

Il est effectivement important de trouver un système d'alliance entre tout ce qui fait la vie collective, et ceci est vrai pour les joueurs de boules et de pétanque qui créent du lien social, et ces grands mouvements que peuvent retrouver notre jeunesse, qui sont les centres sociaux, les MJC, les syndicats. Ceci montre bien qu'il y a d'un côté de grands mouvements qui sont en train de se repositionner et des structures qui sont en train d'imaginer de nouvelles formes d'organisation. Ceci étant, il faut faire attention au quantitatif : 60 000

Luc de BACKER, Président du RNMA

Il est peut-être temps de clore cette première partie qui pourrait durer encore quelques heures. Nous allons passer à la construction des réalités nouvelles : comment inventer précisément? comment le RNMA est-il impliqué dans ces inventions collectives?

Réinventer la démocratie

Philippe LANGEVIN

L'état des lieux que j'ai fait ne doit pas porter vers le défaitisme. Ce qui se passe actuellement avec les difficultés économiques, monétaires, sociales, environnementales, etc. est une incitation, un cheminement vers autre chose que je souhaite voir avec vous. Tout cela est notre domaine, nous

sociétaux dans la réduction du temps travail, l'amélioration des conditions de travail, dans la politique des salaires, etc. Il y avait déjà un support associatif important.

peut aussi analyser cela comme une réponse du citoyen pour créer, pour développer de nouveaux modèles, dans tous les secteurs y compris dans celui des clubs de boulistes ; de tels clubs doivent aussi beaucoup à cette dimension qui paraît très importante, même en termes d'intérêt général et de lien social. En effet, la réflexion que nous devons avoir à l'heure actuelle est me semble-t-il de savoir comment arriver à trouver les alliances nécessaires entre les mouvements anciens et nouveaux, voir comment les interactions peuvent être créées, comment des expériences peuvent se transmettre de l'un à l'autre. Et nous sommes là au cœur d'une des questions qui se posent dans les Maisons des associations.

associations, cela ne signifie pas 60 000 exemples de démocratie locale. La proportion d'escrocs est analogue dans le monde associatif et dans le secteur marchand. Il ne faut pas partir de l'idée que le secteur marchand serait porteur de tous les vices, et que le secteur associatif se garderait de toutes divisions. Il faut être plus réservé. Il faut bien rappeler que de la plus petite association à la plus grande, dès qu'il y a engagement collectif, dès qu'il y a lien social, mais qu'il y a volonté partagée, il y a une partie de solidarité.



avons la volonté, la capacité, la possibilité de réinventer la démocratie. Il est vrai que c'est une ambition considérable. Aujourd'hui nous composons une société désenchantée, où que l'on soit l'on est toujours un peu désargenté ; et nous formons une société qui est devant des objectifs un peu contradictoires, que nous avons du mal à assumer. D'abord l'impératif global de la compétence, de l'organisation, de la technicité auquel nous ne pouvons échapper ; et d'autre part la demande de proximité. Il y a donc contradiction entre la technique et la démocratie. Il y a également contradiction entre le nombre, l'aspect chiffré quantitatif, et l'aspect qualitatif ; entre le plus et la raison. Il y a également des difficultés entre les engagements politiques et la réalité. Autrement dit, il est possible de différencier d'une part des procédures qui sont souvent très contraignantes, et d'autre part une volonté de les mettre en place.

D'un côté il y a l'aspect de technicité des procédures, de l'autre il y a des projets

Il est certain que l'engagement associatif va se trouver dans le projet de développement : qu'il aura la capacité d'imaginer quelque chose d'intégré, et n'aura pas uniquement une démarche verticale, et pas uniquement un territoire en regardant la société économique, des entreprises, des chambres de commerce, etc. Qui fait le lien dans la capacité à proposer quelque chose d'intégré ? C'est très largement le secteur associatif, pas uniquement, mais très largement. Il faut essayer de mettre en œuvre des démarches territoriales qui ne soient pas des démarches passives, mais des démarches actives : passer de l'agent économique à l'acteur économique, passer des habitants aux citoyens, passer des travailleurs aux syndiqués, etc. Il faut s'engager dans ce mouvement, mais cela ne se fait pas tout seul et cela n'est pas appris. Ceci est d'autant plus nécessaire que le fossé se creuse avec certaines catégories qui finissent par ne plus voter. Je reviens sur le fait que ce n'est pas seulement la démocratie participative qui est en cause, c'est également la démocratie représentative. L'analyse de la participation à la démocratie met en évidence une segmentation : ceux qui votent sont diplômés, sont vieux, ont une capacité de réflexion peut-être plus exprimée que les abstentionnistes. Or, ceux qui ne votent pas sont les principaux concernés par la vie politique : ce sont les populations jeunes, les populations immigrées, les populations en difficulté. Et la démocratie est mise en question quand la participation à un scrutin est de 50 % et que des candidats sont élus avec 20 % des voix ; de tels élus ne sont plus représentatifs de la société.

Autant elle apporte un sens essentiel dans le développement d'aujourd'hui, autant elle doit s'ouvrir à

toutes les classes sociales, à tous les territoires, à tous les environnements ; elle n'est pas unique, nous sommes une société d'une très grande diversité. Cette forme de vie collective est volontiers proclamée partout et par tous : élus, conseils municipaux, conseils généraux, participants à des assises de la vie associative, de la vie démocratique. La revendication à la démocratie est évidente, mais elle a du mal à se traduire dans les

À côté de cette démocratie en crise, il y a la démocratie participative qui est moteur de l'engagement associatif, qui elle aussi est très complexe

faits. Car dans les faits la démocratie participative à un coût, elle demande du temps, de l'organisation. D'où viennent les personnes engagées actuellement ? Dans la vie associative il s'agit de 50/60 ans, souvent des retraités. Dans le modèle de vie associative l'on devrait voir des jeunes, ce n'est pas le cas aujourd'hui et il existe même des associations sportives présidées par des centenaires ! Ce n'est pas évident aujourd'hui, mais nous devons œuvrer pour améliorer les choses et aboutir à ce que la figure globale de l'univers associatif de base soit le reflet de la société. Il est vrai que lors de grands débats associatifs des difficultés apparaissent ; il y a aussi dans la vie associative des spécialistes, des "emmerdeurs", il y a le vieux qui raconte sa vie, le bavard, l'écolo qui s'oppose à tout, etc. Il faut donc construire quelque chose, construire des instruments pour la mise en œuvre de la démocratie participative, sachant que le débat public est essentiel. C'est un peu le savoir des incompetents qui est essentiel, c'est la capacité à comprendre des gens qui n'ont pas forcément une



reconnaissance sociétale, etc. C'est l'idée qu'aujourd'hui il n'y a pas que la glose technique de polytechniciens, d'énarques ou d'autres handicapés au développement local ; qu'en fonction de la proximité, de la quotidienneté de l'économie familiale, existe la capacité à réfléchir sur la façon d'engager le développement. C'est là que votre rôle est très important. Il est essentiel aujourd'hui de réinventer une démocratie.

Il est probable qu'en ce qui concerne la démocratie représentative, les systèmes d'aujourd'hui, les systèmes majoritaires ne soient plus les mieux appropriés à l'intérêt général. Les systèmes où 51 % des voix définissent l'intérêt général ne sont pas forcément en adéquation avec la réalité actuelle. Les oppositions systématiques, les majorités incontestées, la vérité d'un côté et la peur de l'autre, le blanc et le noir : il faut réintroduire dans la vie démocratique, dans la vie politique, des éléments d'équilibre, de différenciation qui font que ce n'est pas parce qu'on a 51 % des voix qu'on a toujours raison et que les 49 % restant ont forcément tort. Il faut trouver un système qui initie un renouvellement ; mais je ne sais pas lequel. Nous sommes arrivés à une dimension essentielle qui est d'inventer des formes qui seraient moins électorales ; il faut peut-être souligner que de la société civile, de la société associative, peuvent émerger, peuvent être construits, peuvent être organisés des « savoirs citoyens ». Prenons le cas d'un problème d'actualité, la gestion de l'eau : il faudrait écouter les agriculteurs, les maires, le secteur associatif et à partir de cela imaginer une gestion organisée qui ferait appel à des techniciens qui s'en porteraient garants. **Le « savoir citoyen » devient alors un élément déterminant de la mise en œuvre de la démocratie.** C'est un point essentiel qui nous conduit à réfléchir sur la responsabilité politique : l'élection ne donne pas toujours la raison. Il faut trouver de nouvelles relations entre l'électorat et le monde politique.

Le « savoir citoyen » n'est pas le résultat de la compétence professionnelle, mais le résultat de l'implication dans la vie de la cité ou dans la vie globale.

Une autre forme d'ouverture vers la démocratie est peut-être de l'affronter comme une forme sociale et pas uniquement comme un régime. Les sociétés démocratiques ont commencé à se défaire après la fin de l'État-providence, après la fin des Trente glorieuses. Dans les années 1975/1980 il y avait quand même un substrat national qui encourageait une vie sociétale démocratique, il a disparu avec la crise économique et pour l'instant nous n'avons pas réussi à le recomposer. Globalement nous voyons très bien le problème des inégalités, de la régulation, du retrait des Etats, ou finalement des faibles capacités des élus. Nous tapons volontiers sur la démocratie représentative, mais souvent les élus eux-mêmes, au-delà du discours, en marge des libertés, ont peu d'initiative en face du rouleau compresseur de la finance internationale, du système d'entreprise ; leur capacité est quand même faible. Il n'y a pas de réponses techniques, il n'y a que des réponses démocratiques, et votre président l'a rappelé dans son introduction, on parle peu de la démocratie du monde. Nous aurons peut-être des leçons à recevoir de pays qui viennent juste d'entrer en démocratie, ou qui sont en train de le faire avec beaucoup de difficultés, car c'est par l'appropriation citoyenne que la démocratie deviendra mondiale. Cela oblige à réfléchir à de nouvelles relations. Il ne faut pas faire attention au discours que l'on entend un peu partout aujourd'hui qui voudrait nous entraîner vers une démocratie d'opinion où les sondages remplaceraient les élections. Il faut souligner qu'aujourd'hui, même si les réseaux de communication permettent de s'exprimer, de se faire connaître, de se faire reconnaître, c'est un système très fragile.

c'est par l'appropriation citoyenne que la démocratie deviendra mondiale.

Le vrai débat politique est dans le dialogue, peut-être dans l'opposition, dans la compréhension, dans la capacité à discuter : il n'est pas dans la sollicitation de l'opinion. Souvent aujourd'hui l'opinion publique devient un marché : il est pauvre, le marché du pauvre ; il est vieux, le marché du vieux ; la démocratie, le marché de la démocratie. Il faut réussir à dépasser tout cela, sachant que la machine,



la réflexion sur la vie démocratique sont quand même handicapées, grippées, en difficulté à cause de toutes ces inégalités extravagantes, sociales et territoriales, qui caractérisent la société d'aujourd'hui.

La société est beaucoup plus inégalitaire en 2011 qu'elle ne l'était en 1960.

Les écarts sont accrus, les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres, les écarts de conditions de vie, les écarts par rapport à l'habitat au logement, aux solitudes, à l'accès à la consommation. Qui pourra avoir un discours, un comportement, une attitude, une réflexion pour ressouder tout cela si ce ne sont les acteurs associatifs ? Il y a plusieurs économies qui peu à peu se construisent, l'économie basée sur la résidence, l'habitat, la vie quotidienne ; l'économie basée sur la production ; l'économie basée sur l'innovation ; l'économie basée sur la connaissance. Ce n'est pas l'économie qui manque, mais la capacité à tout rassembler dans une démarche cohérente et organisée : il faut penser une nouvelle organisation. Il s'agit là de la matière politique, c'est pour cela que je développe l'idée des savoirs citoyens, car entre des techniciens et des élus, il y a des savoirs citoyens à sauvegarder. Les citoyens, les élus en tant que citoyens, là où ils vivent doivent dire ce qu'ils ressentent, ce qui les inquiète, ce qu'ils veulent. Ce sont des outils, des canaux essentiels pour essayer d'inventer une nouvelle façon de connaître non pas des savoirs systématiques, mais des savoirs d'usage, des savoirs de bon sens. Il manque souvent dans notre société la réponse du bon sens, il nous manque une conception partagée de l'intérêt général qui ne serait pas forcément celle indiquée par une majorité politique, mais qui serait celle construite par une majorité de civils, de sociétés. Il y a aujourd'hui beaucoup d'expériences de démocratie participative qui fonctionnent. On pourrait évoquer les conseils de développement : certains ne fonctionnent plus, mais d'autres fonctionnent très bien. Dans celui où je suis, nous avons réussi à avoir de bons contacts avec les élus, nous avons modifié le SCOT, les élus nous entendent, il y a une volonté qui s'organise. On voit aussi dans les politiques de

développement, que le secteur associatif est de plus en plus représenté notamment dans l'environnement, dans la répartition des ressources, etc. Ce secteur perd un peu son caractère classique, important, mais traditionnel, pour s'acheminer vers un caractère nouveau de mobilisation. La crise est l'occasion

Nous sommes en train de passer d'une société du bien (matériel) à une société du lien (social)

construire à partir du bas, par le territoire, par la citoyenneté, de nouvelles formes de comportements, peut-être de nouvelles formes d'utopies qui seront porteuses de sens. Et dans ce développement, les grands débats publics, les conseils de quartiers, les Maisons de la vie associative sont des lieux où se crée, où se construit, où s'organise le lien social. Toutes les activités que vous menez, ce que fait la Maison d'Aix sur le développement durable, ce que fait la Maison de Marseille sur la formation des leaders associatifs touchent à l'ouverture. Il faut passer d'une conception patrimoniale des Maisons en termes de bâtiments, à une conception intellectuelle des Maisons en termes de réseaux, c'est très important. Ce n'est pas le lien social qui va reconstruire nos sociétés, et ce lien social n'est pas inné, il se construit, il s'organise. Comme nous l'avons rappelé, longtemps il a été le fait de grandes organisations de l'éducation populaire, il se trouve maintenant dans des formes d'initiatives souvent locales ; elles sont porteuses de sens et sont essentielles à souligner. Sachant que dans le développement local, dans les groupes d'actions municipales, dans de nouvelles formes de vie politique, le lien social s'exprime aussi : succès des « Motivé-e-s » à Toulouse, du groupe « Agir ensemble » à Saint-Étienne. Ce sont de nouvelles conceptions de la vie politique, de multiples initiatives peuvent s'organiser, se structurer, renouveler la vie politique ; sachant évidemment que ce n'est pas gagné d'avance. Différents sujets nous interpellent, dont la



difficulté à mobiliser. Les associations ont du mal à avoir des conseils d'administration qui fonctionnent, les syndicats ont du mal à avoir des militants. Il faut une démarche organisée, qui se partage et qui s'appuie sur du bénévolat. Le bénévolat est une vertu essentielle, il n'y a pas de société sans bénévoles. Nous pouvons revendiquer beaucoup de bénévoles, mais ce sont les mêmes partout et ils vieillissent. Le vrai débat est d'arriver à renouveler tout cela, à engager notre société jeune dans cette démarche. Pour conclure conclusion sur ce point, j'ai la conviction qu'il n'y a plus de réponses techniques aux grands défis d'aujourd'hui, il y a la tentation de l'abandon, de la désespérance. Nous sommes finalement une société dépendante, dépendante de l'international, de la Chine, alors qu'à mon avis c'est vraiment en reconstruisant le lien social, en reconstruisant notre proximité, en reconstruisant notre reconnaissance, que peu à peu nous allons pouvoir imaginer des réponses dont nous n'avons aujourd'hui aucune idée. Comment d'ici 2050 pourrions-nous encore vivre ensemble ? Comment d'ici 2050 pourrions nous inventer de nouvelles formes de solidarité ? Nous ne sommes plus dans une société de la détermination, une société de l'organisation, et la notion la plus importante est que l'innovation est là : c'est la capacité à s'organiser différemment. C'est pour cela que je suis persuadé que vos secteurs

associatifs sont tout à fait essentiels, comme d'ailleurs les nouvelles façons de voir l'économie. Quand on parle d'économie sociale et solidaire, on ne parle pas uniquement d'une économie de subventions et de bras cassés. Il s'agit d'une nouvelle conception globale de l'économie, de nouveaux principes de gestion, de gouvernance. Il faudra bien arriver à construire une finalité d'intérêt général, trouver un système de démocratie dans la gouvernance et c'est ce qui fait l'originalité de l'économie sociale et solidaire. Il faudra imaginer des lucrativités limitées, il faudra aussi engager une réflexion territoriale. Et la traduction économique de la démocratie participative dans laquelle nous sommes impliqués est tout simplement l'ancrage citoyen de l'économie sociale et solidaire qui commence à peser, qui commence à montrer qu'on ne peut plus gérer une entreprise aujourd'hui comme elle était gérée il y a 30 ans ; la responsabilité sociale et environnementale, l'implication des élus, le confort au travail, la volonté de la promotion sont autant de valeurs de plus en plus ressenties, ceci montre qu'il y a des outils à construire, il y a des démarches à partager qui pourront nous conduire vers une nouvelle forme de démocratie dont vous êtes acteurs et témoins. Votre ambition est considérable, comme dirait Jean Giono : « au nom de ces valeurs, cultivez votre joie ».

Synthèse des questionnements

Luc de BACKER, Président du RNMA



J'ai entendu comme vous un certain nombre d'interpellations, de questions, qui concernent directement les Maisons des associations. J'ai ressorti 5 questions à propos de cette nouvelle construction de la démocratie,

1 – Comment, dans nos Maisons peut-on travailler à refonder la démocratie ; c'est-à-dire à retrouver avec les habitants, avec les associations et avec les membres de ces associations, ce qui est fondateur dans une démarche démocratique ? Comment nos Maisons peuvent-elles être des lieux de refondation d'une réalité démocratique ?

2 — La démocratie se refondera essentiellement à partir du secteur associatif de la société civile, avec la formation, en particulier à l'économie sociale et solidaire, car c'est un modèle de gouvernance qui pourrait bousculer les modèles connus dans les domaines économiques et



politiques. Comment nos Maisons des associations peuvent être un lieu où la société civile invente d'autres concepts d'une gouvernance ouverte et démocratique ?

3 — On ne construit la démocratie que dans la co-construction, et j'ai entendu qu'il faut cette tension nécessaire et fructueuse, tension entre ceux qui détiennent une légitimité représentative, même si parfois c'est avec un nombre de voix insuffisant, la légitimité représentative de l'élu de proximité, ceux qui ont la légitimité de compétences de techniciens (nos Maisons sont animées essentiellement par des techniciens) et ceux qui portent la légitimité de projets, la légitimité du citoyen organisé, sa compétence. Comment faire tourner cette tension, comment nos Maisons, quel que soit leur statut, peuvent organiser cette mise en tension équilibrée entre le pouvoir politique, le pouvoir technique et le pouvoir des usagers et des citoyens ? Comment nos Maisons organisent-elles ce débat, en faisant place à chacune des légitimités à égalité avec les autres ?

4 — La démocratie se construit pour l'avenir : question du renouvellement, de la faible participation des citoyens à la gouvernance des associations (ce sont toujours les mêmes et ils vieillissent). Comment faire pour élargir et rejoindre les publics et pas seulement les responsables, et rejoindre les plus jeunes et pas seulement les préretraités ?

5 — Comment les Maisons des associations sont-elles inscrites dans cette démarche territoriale, dans cette organisation territoriale, comment nos Maisons sont-elles des acteurs du développement territorial et pas simplement des lieux de prestation de services ? Comment être des acteurs territoriaux pour le développement de la citoyenneté ?

Cinq questions, que vous reformulerez peut-être autrement, mais je souhaite que chacun puisse y réagir, soit dans un débat théorique, soit en reprenant ce qui a déjà été partagé à partir d'exemples concrets de ce que vos Maisons réalisent et mettent en place ; même si ce n'est pas toujours facile, même si elles ne sont pas toujours couronnées de succès, toutes ces démarches sont intéressantes.

Claire DUFOUR — EVE - Grenoble

Quelques observations par rapport à la notion de démocratie participative. Pour moi, il ne s'agit pas d'inventer la démocratie, car on ne peut pas l'inventer : on initie, on agit, on éduque, on sensibilise. Je ne me considère pas comme « initiative de l'invention de la démocratie ».

D'autre part des remarques concernent les jeunes qui s'insèrent peut-être moins bien que les personnes âgées, retraitées. Il me semble que les jeunes ont d'autres formes d'organisations, d'autres méthodes et d'autres structurations ; notamment des structures culturelles et événementielles à la suite desquelles il est possible d'aller vers des

structures de démocratie participative. C'est ce que nous avons réalisé. Nous avons réuni diverses associations autour de thématiques citoyennes d'actualité pour arriver ultérieurement à de nouveaux statuts, de nouvelles formes de participation de ces structures. Il faut peut-être considérer cet aspect et inviter avant toute chose à participer autrement que dans des conseils de développement, dans des « Grenelle », des commissions, ces termes font peut-être peur, alors que des festivités peuvent inviter à la démocratie. Je pense notamment au réseau « Animafac » qui participe énormément, et contribue énormément en tant qu'organisation de jeunesse à ce genre de problématique.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Je précise qu'il s'agit pour moi non pas d'inventer la démocratie, mais d'inventer des formes nouvelles d'expression de la démocratie, dont vous nous avez donné quelques exemples.

D'autres personnes veulent-elles prendre la parole à propos de formes nouvelles d'expression de la démocratie ? Notamment pour les jeunes qui entreraient difficilement dans les structures associatives



telles qu'elles existent, et telles que nous aurions tendance à vouloir les reproduire. Aujourd'hui, le mouvement associatif jeune prend des formes différentes.

Est-ce que dans vos Maisons, des initiatives sont prises pour reconnaître cette forme nouvelle d'engagement des jeunes à la vie citoyenne ou à la démocratie locale ? Des initiatives sont-elles prises chez vous, dans vos territoires, pour reconnaître ces pratiques nouvelles de vie associative chez les jeunes ?

Alain DETOLLE - Maison Inter-Associative de Millevaches - MIAM

Nous avons fait une journée régionale sur le bénévolat à partir d'une grande Maison des associations située dans un petit village, à Flayat² dans la Creuse. L'un des ateliers avait trait à la gouvernance des associations et plus largement aux structures de l'économie sociale. Il était intéressant de noter que c'est dans l'environnement territorial proche qu'il existe une diversité dans les modes de gouvernance, une grande diversité dont peuvent faire preuve les gens. Un sentiment général transparissait : il y avait besoin d'une invention, et l'on n'en était plus à la plainte souvent entendue « on ne trouve pas de bénévoles, on ne trouve personne pour me remplacer, etc. ». Mais il y avait beaucoup de structures qui étaient passées à « que pouvons-nous faire ? » et « comment pouvons-nous faire ? ».

Nous avons pu repérer différents modes d'interventions, de techniques d'approche. L'une d'entre elles, et qui m'est chère, est la technique autogestionnaire, en l'occurrence



celle choisie par une recyclerie de Felletin où un groupe de jeunes (moins de 30 ans, entourés de personnes plus âgées, mais les jeunes sont moteurs), qui en mélangeant des salariés et des bénévoles cogèrent

complètement ce projet de recyclerie. C'est un projet très affirmé, avec une action économique reconnue par les partenaires locaux. Il fonctionne sous forme associative, avec des assemblées régulières où l'ensemble des bénévoles et des salariés sont présents. Ils prennent des décisions en commun, sur un projet qui a un fondement économique fort.

Une autre solution a été largement évoquée : la mise en place de vice-présidence ou de présidence adjointe, de dédoublement des postes d'élus pour amener des personnes à prendre des responsabilités.

Un autre système très intéressant est apparu dans plusieurs associations : parcelliser les responsabilités et les actions en créant des commissions. Le travail en commissions permet aux gens de ne pas se sentir en charge de l'ensemble du projet, mais en charge des responsabilités concernant une action précise, particulière.

Ces exemples actuels de notre territoire montrent que certaines choses sont en marche, qu'il y a des transformations en cours. À part cela, il y a un contre-exemple avec une association où 10 bénévoles sont là depuis 30 ans, sans salariés.

² voir annexes



Je voudrais faire une remarque sur le diagnostic réalisé par M. LANGEVIN qui est tout à fait intéressant, et qui s'adresse en fait à des gens qui sont en majorité conscients de ce diagnostic. En tant qu'élue à la démocratie participative, je suis évidemment pour la promotion de ce type de démocratie, mais vous n'avez fait qu'effleurer le grand problème : la démocratie est aujourd'hui représentative. Si tous les gens qui sont conscients et partagent votre diagnostic ne s'engagent pas aujourd'hui dans un parti politique, nous n'arriverons pas à changer la démocratie représentative. Or c'est ce qui est à la base de tous les problèmes que vous avez soulevés.

Effectivement la démocratie représentative est aujourd'hui en piteux état et beaucoup de choses pourraient être faites pour qu'elle revive. Il nous faudrait supprimer de manière formelle le cumul des mandats, avoir des représentations proportionnelles dans toutes les instances,



Philippe LANGEVIN

La démocratie par la fête est quelque chose d'intéressant. Il est vrai que les lieux traditionnels d'expression de la vie démocratique ne sont pas forcément adaptés au mode de vie des jeunes. Encore faudrait-il qu'après la fête vienne le temps de la réflexion, qu'il n'y ait pas uniquement un caractère festif. Assurément, il faut réfléchir à de nouvelles organisations qui permettraient aux jeunes d'être plus intégrés, mais il faut que cela vienne d'eux.

Nous sommes dans des sociétés d'expérimentations, et c'est bien ainsi. Il n'y aura pas de réponses innovantes macro-économiques, générales, adaptées de la même façon partout. C'est l'expérimentation qui fait l'innovation. Et c'est pour cela que sur certains territoires, des associations dynamiques et très structurées ont créé les conditions de la réussite, et que par ailleurs des territoires qui ont des objectifs comparables ne le font pas. La multiplication est donc une idée très intéressante. Son intérêt est la diversité, la complexité, l'hétérogénéité. C'est disparate et c'est illisible, nous rentrons peut-être dans une période de démocratie illisible ?

dans toutes les collectivités, car aujourd'hui nous avons le choix, en gros, entre deux partis, et les jeunes ne s'y retrouvent absolument pas. Pourquoi ne pas inventer l'obligation pour les partis d'avoir une certaine proportion de jeunes ? Nous avons bien inventé un quota sur la parité hommes/femmes. Des types de scrutins différents permettraient d'avoir plus de représentativité dans les collectivités, aussi bien à l'échelon national que municipal. Déjà avec cela nous renouvellerions la démocratie, car la démocratie participative, en schématisant, revient à susciter la participation citoyenne de manière à ce que chacun s'engage, à son niveau, dans la vie citoyenne. Mais, quelque chose me dérange dans ce que je fais, bien souvent mon travail est considéré comme une correction de la non-participation et d'une démocratie représentative qui ne fonctionne pas bien. Jusqu'où irons-nous dans la correction, que faut-il faire ? Est-ce que le fait de corriger cette démocratie représentative va suffire pour que les gens se disent : « nous nous engageons dans des associations, nous nous engageons dans l'économie sociale et solidaire, dans la vie de tous les jours, etc. ». Si rien ne change dans la démocratie législative et représentative, nous n'irons pas loin.



L'élue de Quimper a raison. Il ne faut jamais penser que la démocratie participative va remplacer la démocratie représentative. La démocratie a été chère à gagner, elle nous a coûté beaucoup en révolutions ; ceci est très important. Mais il est vrai que le système juridique d'aujourd'hui ne favorise pas la multiplication des expressions, la diversité des opinions et vous avez évoqué des réformes très importantes, dont le non-cumul des mandats. Je suis d'accord sur le fait que les partis eux-mêmes, les partis officiels, sont davantage pour une reproduction du système que pour l'ouverture à de nouvelles expressions ; ceci me paraît essentiel. Mais il est aussi réel que c'est la loi qui peut faire bouger les choses, regardez la loi sur la parité : si aujourd'hui nous sommes arrivés dans les conseils régionaux à avoir autant d'hommes que de femmes, c'est parce que c'est devenu obligatoire, auparavant cela n'avait jamais été possible. Il est concevable que par la loi, notamment, le cumul des mandats soit interdit, mais aussi leur reconduction. Il y a des maires qui le sont depuis 50 ans, il ne devrait y avoir qu'un mandat ou deux mandats successifs. Il n'y aura pas de démocratie participative évidente s'il n'y a pas une démocratie représentative équitable. Le système des grands partis d'aujourd'hui (système américain, système anglais) qui sévit actuellement en France n'est pas un système équitable, il est caricatural : il faut passer d'un côté ou de l'autre, c'est dévaloriser l'idée que l'on peut se faire de l'intérêt général.

Grégory AUTIER – Maison des associations — Hérouville-Saint-Clair

Parmi les considérations évoquées ce matin, certaines me dépassent très largement. Je ne sais pas où en sont les autres Maisons des associations. Alain DETOLLE parlait tout à l'heure d'autogestion, moi je crois beaucoup aux associations sans président, même si ce n'est pas une nouvelle forme d'organisation dans la gouvernance. Nos Maisons ont peut-être à travailler là-dessus, mieux sensibiliser et permettre l'appropriation de ces nouveaux modes d'organisation de collectifs d'administrateurs. En tant que Maison des associations, il nous faudrait mieux maîtriser l'accompagnement de ces collectifs d'administrateurs, sensibiliser les associations

vraiment demandeuses ; car le « qui veut être président » est toujours posé. Progressivement, par un effet de généralisation, nous pourrions amener les associations à fonctionner un peu autrement, à mieux impacter, à impacter plus globalement la société. Ce n'est pas évident, car il y a beaucoup de contraintes externes qui bloquent ce processus. Nous avons quelques expériences réussies à Hérouville-Saint-Clair, d'autres qui ont échoué. Le RNMA pourrait aller plus loin dans sa réflexion et peut-être travailler plus précisément ce sujet de manière à être dans une meilleure démarche d'accompagnement.

Lucie MANOURY — coopérative d'étude et de formation engagée sur l'économie sociale solidaire PACA

Un témoignage en écho à quelque chose dont nous n'avons pas beaucoup parlé, et sur lequel Philippe LANGEVIN a insisté : la question de l'approche territoriale.



Aujourd'hui nous assistons, en PACA, mais aussi dans d'autres régions comme la Bretagne, à la mise en place de dynamiques territoriales et citoyennes. Je vais vous parler de celle que je connais le mieux, qui est celle de mon lieu de vie du côté du Pays d'Apt. Des acteurs associatifs de petites associations et non d'associations instituées, ce sont pris par la main pour organiser des plénières où ils invitent uniquement par le bouche-à-oreille des citoyens, jeunes et vieux. Ils les invitent à venir parler de leurs idées sur le développement du territoire. Et là, oh surprise, ces plénières ne sont pas désertées. Elles ne se tiennent pas dans des espaces institutionnalisés et les gens viennent, car ils n'ont ni cette contrainte d'institutionnalisation ni un objectif particulier ; ce n'est pas une grand-messe trop technique ou trop politique dans laquelle ils ressentiraient un complexe d'infériorité. Le système est



toujours le même : seuls les citoyens conviés expriment leurs idées sur le territoire, toutes leurs idées. Quand des idées ont été jugées intéressantes par la plénière, le collectif d'associations crée une commission composée de volontaires. Ceci est intéressant, car ce sont les porteurs d'idées qui sont acteurs, il y a par exemple une commission sur le lombricompostage, une autre sur l'organisation de circuits de distribution courts qui passeraient dans de petits villages. Il y a une quinzaine ou une vingtaine de participants à ces 2 commissions, sachant que la consigne est de venir en son nom propre et pas au nom d'une structure. L'autre rôle que s'est donné ce collectif d'associations est, autant que de besoin et en fonction des participants à la plénière, de mobiliser des intervenants lorsque se manifeste le désir d'avoir un éclairage sur un sujet. Par exemple, il a fallu 3 plénières pour que s'exprime le souhait d'approfondir ce qu'est la réforme des collectivités territoriales. Certains n'en avaient jamais entendu parler, d'autres avaient un discours très radical, et le collectif organise des interventions de structures associatives capables d'apporter aux citoyens des éclairages sur le territoire. Je pense que cette démarche peut se réaliser dans d'autres territoires, ruraux en particulier.

Conclusion

Luc de BACKER, Président du RNMA

Je ne crois pas à la génération spontanée, pas plus en démocratie que dans d'autres domaines ; je crois davantage la procréation assistée. Si nous voulons créer de formes nouvelles de démocratie, il faut sans doute que nos Maisons s'engagent résolument dans l'assistance à cette création ; cela ne se fera pas spontanément. Nous serions dans l'erreur d'attendre que les associations, que tout à coup les citoyens se mettent debout et disent : « d'accord on va y aller, on va faire », car nous attendrions longtemps. Il est vrai qu'aujourd'hui le problème de la mobilisation, évoqué précédemment avec des exemples précis, est un réel problème. Les gens se méfient de l'engagement dans lequel ils craignent ne plus se sentir tout à fait libres ; ils ont en plus le sentiment que de toute manière rien ne pourra être changé. Si nous nous contentons d'attendre que la volonté individuelle devienne une volonté collective, nous pourrions attendre longtemps et nous ne pourrions pas l'organiser.

si nous voulons créer de formes nouvelles de démocratie, il faut sans doute que nos Maisons s'engagent résolument dans l'assistance à cette création

Je proposerai 2 dimensions pour nos Maisons, et non pour des associations en général.

les Maisons des associations: des laboratoires de démocratie

Je pense qu'en interne nos Maisons doivent être, ou devenir, ou redevenir des lieux exemplaires de citoyenneté et de démocratie. Je vais plus loin : nos Maisons doivent devenir des laboratoires de démocratie. C'est-à-dire inventer, devenir des lieux d'invention de formes nouvelles. Nous avons parlé de nouvelle gouvernance, associer davantage de membres par des coprésidences, la création de commissions, de doubles postes, etc. afin de permettre, par exemple, à des jeunes de prendre leur place. Je pense qu'il y a des choses à inventer, si nous-mêmes, à l'intérieur de nos Maisons, nous ne sommes pas capables de les inventer, de les faire vivre, comment pouvons-nous espérer le faire avec le reste du tissu associatif ? J'interpelle sur ce point, car cela ne va pas de soi, il y a encore des Maisons pour lesquelles ce chemin est à parcourir, des Maisons dans lesquelles les associations ne sont pas encore chez elles, des Maisons dans lesquelles les associations ne sont pas encore associées à la gouvernance, des Maisons où l'on n'est que dans l'offre aux associations et non pas dans la co-construction et dans le partage, donc dans la démocratie. Il y a là un chemin à parcourir, c'est une interpellation vigoureuse de travail, faite hier matin, pour redéfinir ce qu'est une Maison des associations telle que nous la souhaitons dans le Réseau. Comment allons-nous mettre en œuvre,



cette véritable évolution interne qui risque d'être difficile quand il s'agira de faire cohabiter et équilibrer le pouvoir des politiques qui est légitime, le pouvoir des directeurs et des techniciens qui est légitime, et le pouvoir des associations où s'exerce la démocratie participative qui est tout aussi légitime, car c'est la légitimité du projet. Comment peut-on dans nos Maisons faire cohabiter à égalité de droits, de devoirs et de légitimité ces trois dimensions ? Si chez vous il en manque une, il faut vous interroger.

Les maisons des associations: des caisses de résonance

Seconde interpellation — A partir de nos Maisons, je propose trois pistes en direction des associations :

1 — Découlant de l'article 1 de notre charte : comment faire pour soutenir encore et toujours l'autonomie associative ? Je redis pour les associations ce que j'ai dit pour les Maisons, les associations sont des laboratoires de démocratie. Ce sont des lieux où des citoyens peuvent se mettre debout et prendre des initiatives, prendre des responsabilités collectives. Comment favoriser l'autonomie des associations, c'est-à-dire leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs, que ce soit le pouvoir politique ou économique. Comment nos Maisons sont-elles engagées prioritairement dans le soutien des initiatives citoyennes sur leur territoire ? Il est possible de tout soutenir ou de ne rien soutenir, il y a sans doute dans notre projet de Maison une priorité à mettre sur le soutien aux associations qui apportent une plus-value aux acquis de notre territoire. Mais comment faire pour que les associations qui inscrivent l'avenir puissent se développer ?

2 — Comment faire pour s'engager résolument dans une démarche de formation et d'éducation ? Je pense que nos Maisons doivent s'inscrire délibérément dans la démarche d'éducation populaire : développer chez nos membres associés, mais aussi chez les jeunes et surtout chez les jeunes, cette capacité d'être en prise directe sur les réalités, d'être capable de les analyser et de discerner des ressorts éventuels dans une démarche d'action. Le fameux « voir, juger, agir » qui sous-tend mes propos. Comment accompagner les associations pour qu'elles puissent mener leurs projets à terme ? Et toujours dans cette démarche, comment mettre en œuvre le partage des expériences ? Je crois beaucoup à la démarche d'essaimage, ou de pollinisation ; je pense que permettre à des associations de découvrir les expériences d'autres associations, d'autres endroits, enrichit énormément. Nous sommes en permanence des pilleurs, mais c'est ce qui nous permet de nous enrichir. Il faut piller, piller, piller les bonnes idées, et le rôle d'un réseau est de permettre ce pillage mutuel. Allez sur le site du RNMA, inscrivez-y vos expériences, allez-y chercher celles du voisin ; chez vous, organisez des rencontres quelquefois invraisemblables ou improbables d'associations. Elles ont des choses à se dire, si nous ne les organisons pas, ces rencontres n'auront pas lieu.

3 — Cette troisième piste est plus dérangeante, comment nos Maisons s'engagent-elles, j'ai bien dit s'engagent-elles, au nom d'un projet citoyen, dans le dialogue civil ? Comment nos Maisons prennent-elles part à ce dialogue. Quelquefois nous nous donnons un rôle affreux, celui d'être les eunuques de la vie associative : nous en sommes les gardiens, mais nous ne nous engageons pas et nous n'osons pas prendre position. Comment nos Maisons s'engagent-elles dans le dialogue civil aux côtés des associations qui construisent de la démocratie ? Nous avons parlé d'un rôle de caisse de résonance, d'aide au portage des revendications, d'aide à l'indignation et à l'engagement, de ce côté-là nous avons encore de belles initiatives à prendre. Toutes ces questions, je les renvoie bien sûr à notre conseil d'administration et à notre assemblée générale qui va déterminer les orientations de notre réseau pour les années à venir.

Je voudrais remercier Philippe LANGEVIN pour son intervention musclée. Elle nous a permis de mettre les actions que nous engageons en perspective avec les évolutions globales de la société dans les domaines économiques, politiques et sociétaux. De voir aussi que quelque chose est en train de naître, ce qui me plaît dans ce qui a été dit, c'est que rien ne serait plus dommageable, et même



condamnable, que d'entretenir la morosité. Je pense que ce qui peut nous caractériser c'est au contraire notre capacité d'enthousiasme, et cette capacité nous permettra d'entraîner ceux qui derrière nous traînent encore un peu les pieds, mais je ne doute pas que d'ici quelques années, nous serons 400 dans la salle.

Philippe LANGEVIN

Dans le développement associatif, dans l'évolution des fonctions, nous avons bien retenu ce qui était des caractères culturels, sportifs, environnementaux, humanitaires tout à fait essentiels ; ainsi que le caractère nouveau de l'économie solidaire dans la création d'entreprises et d'emplois. Il y a un nouveau schéma à explorer. Il y a bien un mouvement à organiser, et je suis persuadé que l'accueil, l'organisation, la formation sont essentiels et je vous conseille de prendre modèle sur les Maisons de Marseille, d'Aix et d'Aubagne qui sont remarquables, exceptionnelles, et qui montrent à quel point la qualité de l'organisation est structurée, la qualité des travaux remarquable. Je vais terminer mon intervention en vous remerciant de m'avoir écouté, je crois que nous sommes dans un moment tout à fait particulier par rapport aux prétentions démocratiques et par rapport au mouvement associatif, **il ne s'agit plus aujourd'hui de donner le change, il faut changer la donne.**

Luc de BACKER, Président du RNMA

Hamou BOUAKKAZ, maire adjoint de Paris, a une double délégation à la démocratie locale et à la vie associative. À Paris il y a quantité de dispositifs pour permettre la démocratie locale, et nous savons que Paris est un cas un peu particulier en France, car c'est un département en soi, donc tout prend une autre dimension et aujourd'hui existe le souhait, la volonté de rapprocher ces dispositifs.

Intervention de Hamou Bouakkaz,

Adjoint au Maire de Paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative

Je remercie M. PELISSIER pour cette organisation sans faille, je remercie la mairie d'Aix-en-Provence, je remercie Luc de BACKER de me donner la parole, je remercie Philippe LANGEVIN de nous avoir réveillés.

Comment régénérer notre démocratie?

Il me semble que M. LANGEVIN a esquissé une problématique sans en aborder le fond : « comment est-il possible de régénérer notre démocratie ? ». Vous dites qu'il y a des solutions, qu'il y a de l'espoir. Oui, et il me semble que l'espoir est la marge : dans un livre, c'est la marge qui éclaire la page. La France souffre principalement d'une dictature de la norme et d'une norme qui se rabougrit.

À l'instar de ce qu'a dit l'intervenante de Grenoble, il faut réincorporer dans notre démocratie un certain nombre de catégories de notre société (car la France est le pays le plus communautariste du monde, mais c'est aussi le pays de Tartufe, donc cela ne se dit pas). Il faut réintégrer dans notre représentation nationale, notre représentation locale, ceux qui ne sont pas dans la norme. Et à cet égard je crois être une bête de cirque aujourd'hui, puisque je suis aveugle, Arabe, et homme politique : 3 handicaps, et toujours optimiste ! Je vous dis cela, car je crois que fondamentalement, la défiance dont parlait M. LANGEVIN vient d'une erreur de diagnostic. Pour moi, la France, le corps naturel français est mort le 18 juin 1940, il n'a toujours pas été enterré, et son cadavre continue de sentir mauvais aujourd'hui. La France d'aujourd'hui est la France qui se nourrit de tous ces apports, et de ce nouvel équilibre international qui fait qu'elle n'a pas plus de pouvoir que la Belgique. Mais cela ne l'empêche pas de dormir, car la France a un pouvoir, celui d'avoir créé la démocratie, créé la notion



des droits de l'homme. Et les lumières ne sont pas derrière nous, elles sont devant nous et il nous appartient de refonder ces universalismes français. Mais pour cela il faut faire un diagnostic, peut être un diagnostic violent, comme celui que je viens de faire.

La réalité de la France d'aujourd'hui c'est qu'elle est une pépinière, une pépinière de gens nouveaux, de gens en marge, et cette pépinière ne demande qu'à produire. Or aujourd'hui elle est tenue en



lisière, et si nous ne réensemencions pas la démocratie française en cultivant cette pépinière, la démocratie française va s'étioler et le rêve d'une France éternelle sera derrière nous. Notez bien que le Président de la République française, en 2007, a fait campagne, non pas sur la France, sur cette France éthérée, celle des idéaux, mais sur son individu : « je suis malin, je travaille beaucoup, je suis roué, c'est la tempête, faites comme moi et vous vous en sortirez ». Et en filigrane on pouvait lire : « les 60 % de gens qui n'ont pas leur place dans la compétition, je m'en fous ». Et nous retrouvons l'écho de cela dans les bombes verbales comme celles de Claude GUEANT ou Laurent WAUQUIEZ.

Une certaine parole se libère. Je parie sur ces 60 % de gens qui sont en incapacité de suivre cette compétition, sur leur capacité à transformer cette compétition en émulation, et c'est par cela que notre démocratie renaîtra. À titre informatif, et si cela intéresse des gens d'aller un peu plus loin que ce que je raconte aujourd'hui, un livre qui s'intitule « Aveugle, Arabe et homme politique, ça vous étonne ? ³ » vient de paraître. Nous ne sommes pas très éloignés de notre sujet, car la question centrale est celle du pouvoir. Les élus partagent déjà le pouvoir avec les administrations, je serais tenté de dire que c'est l'administration qui le partage un peu avec les élus ; par gentillesse pour les élus je ne dirais pas dans quelle proportion, mais lorsque les élus partagent aussi leur pouvoir avec les citoyens, ce pouvoir s'agrandit ou se rétrécit ? Le pari que je fais, et le pari que vous faites, est que ce pouvoir s'agrandit. Ce n'est pas parce que l'on donne du pouvoir aux citoyens que l'on s'en retire. Pour qu'une décision publique soit bonne, il faut allier le triptyque élus, services et citoyens. Chacun y a sa place. Le citoyen possède une expertise d'usage, l'usage dont il est absolument, fondamentalement, impossible de se passer. Vous avez peut-être appris que la voiture blindée et super sophistiquée du président des États-Unis a été bloquée en Irlande, ses roues ne voulant plus fonctionner. Il est dommage qu'ils aient tout passé au peigne fin, écrou par écrou, et oublié de faire passer un handicapé en fauteuil roulant : ils se seraient rendu compte que c'est vraiment la galère de rouler sur un espace public. Tout cela pour vous dire que l'expertise d'usage de tous les singuliers qui composent notre société est absolument indispensable pour créer une décision publique opérationnelle et efficace. J'ai mis des élus dans des fauteuils roulants ; depuis, quand ils parlent de voirie, ils savent exactement à quoi s'en tenir en matière d'accessibilité. Tant qu'ils ne l'avaient pas fait, cela paraissait totalement hors de portée de leur intelligence, car ils n'utilisaient que leur intelligence et pas nécessairement leur bon sens.

Cette expertise d'usage ne peut émerger que si, et seulement si, et j'ose prononcer le mot, nous nous donnons comme priorité de **mettre les citoyens à armes égales**, et les élus détestent cela, les élus comme les services. Tant que les élus émettent en modulation de fréquence, les citoyens en ondes courtes, les services en grandes ondes, cela ne fonctionnera pas.

Le citoyen possède une expertise d'usage, l'usage dont il est absolument, fondamentalement, impossible de se passer

³ AVEUGLE, ARABE ET HOMME POLITIQUE, ÇA VOUS ÉTONNE ? d'Hamou Bouakkaz, entretiens avec Noël Boutier. Desclée de Brouwer, 237 p.



Fixer les règles de concertation, consultation et collaboration

Il faut donc créer de plus en plus d'espaces de formation des citoyens, de formations des services et des élus pour mettre la même chose derrière les mots. Il n'est pas possible de faire de démocratie sans règles du jeu. C'est pour cela que j'ai mis 18 mois à faire élaborer par des milliers de Parisiens (élus, services, habitants) une charte parisienne de la participation⁴, pour que l'on mette les mêmes mots derrière les mêmes concepts, et que les citoyens puissent avoir des clés opposables : les avis des citoyens sont consignés et il leur est rendu compte de ce qui en est fait ; et il est difficile de suivre les avis. On dit qu'une concertation ne peut durer moins de 3 mois, j'ai assisté à des réunions au cours desquelles la concertation durait au moins 3 jours. Cette charte dit ce que sont concertation, consultation et collaboration. Si l'on veut que les citoyens estiment que la participation n'est pas un attrape-nigaud, il faut donner loyalement cette règle du jeu. Comme l'a dit M. LANGEVIN, les élus sont également élus pour décider ; il ne s'agit pas de renier les prérogatives de la démocratie représentative. Les élus ont un mandat et se sont engagés sur un mandat, et si par hasard ils font ce qu'ils ont dit qu'ils allaient faire, ils seront blâmés... Les élus ont droit de dire à un moment donné : « je me suis engagé sur tel sujet, je le fais » ; mais ils peuvent aussi, et ils doivent pour que des projets importants aboutissent, prendre le temps, passer ce projet au crible de l'expertise d'usage. À Paris, l'enjeu est cette idée de formation, de créer une véritable université populaire de la citoyenneté active, où l'on ne soit pas dans la consommation de la démocratie, mais dans un enjeu de citoyenneté. Les citoyens doivent relever le gant ; après tout ils sont libres de ne pas vouloir de démocratie. Si les citoyens veulent être des consommateurs, il faut simplement les éveiller, les informer et ensuite ils

Il faut créer tous les espaces possibles pour impliquer ceux qui le souhaitent à faire de la démocratie

décideront. Et quand je dis créer des espaces possibles, cela veut dire s'assurer que n'importe quel citoyen qui voudrait venir participer à la vie démocratique de Paris puisse le faire. Si vous tenez une réunion de conseil de quartier dans une salle où il y a 3 marches, vous savez ce qu'il va advenir. Si vous convoquez une réunion 2 jours avant la date, vous savez ce qu'il va advenir. Si vous organisez une réunion dans une salle avec des documents sous PowerPoint, sans avoir envoyé les documents avant via Internet, vous allez exclure un certain nombre de gens. Si par votre vocabulaire vous abreuvez votre public de sigles, vous savez ce que vous obtiendrez. Il est très exigeant de faire réellement participer tout le monde à la vie démocratique. Cela veut dire rapprocher la société civile organisée, que sont les associations, de la société civile que je qualifierai d'inorganisée. Ce sont toutes les instances qui sont là, qui vivent, qui meurent, qui se recomposent et il y en a énormément à Paris : 122 conseils de quartiers, des conseils de jeunes, des conseils de seniors, des conseils d'ados, des conseils d'étrangers selon leur origine communautaire, un conseil de la vie étudiante, etc. Bref, un nombre colossal d'instances, et autant d'instances autant d'adjoints, et l'enjeu sera de savoir qui sera le chef d'orchestre. Et là, il faut être malin, car si vous voulez faire entendre que vous êtes le chef d'orchestre de la vie démocratique de Paris, les musiciens vont partir avec des instruments ; il faut donc les inviter. Il en est de même pour les citoyens : un citoyen participera s'il a quelque chose à y gagner, pas en termes de consommation, mais de qualité de la décision publique, et de l'empreinte de sa participation dans cette qualité de la décision publique. Il n'est pas antagoniste de valoriser les citoyens qui participent et d'avoir une démocratie où chacun s'engage, sans rien attendre. L'être humain est comme il est, et nous avons tous besoin de reconnaissance. Mais il faut faire en sorte que cette reconnaissance ne soit pas dans la « notabilisation », car sinon les instances deviennent des sortes formations pour futurs élus, pour anciens élus... Ces instances vivent de leur vitalité démocratique.

⁴ voir annexe



Des rapprochements à opérer

Nous opérons cette année un rapprochement entre Maisons des associations, conseils de quartiers et autres instances. Nous le faisons toujours extrêmement sagement. Je suis adjoint à la démocratie locale et à la vie associative à Paris et chaque arrondissement a un adjoint à la vie associative et à la démocratie locale ; je suis donc moi aussi un animateur de réseau. Aujourd'hui nous travaillons dans toutes les instances, car nous avons un vrai souci, les CICA (comités d'initiatives et de consultation d'arrondissements) qui étaient extrêmement intéressants ; instance associative qui rendait compte au conseil d'arrondissement, qui portait la parole associative aux élus. Nous savons qu'à Paris les CICA de la vie associative ne sont pas pour rien dans l'alternance en 2001. Aujourd'hui, toutes ces instances se percutent les unes les autres, nous allons donc travailler sur l'avenir des CICA ; j'aimerais bien échanger sur cette question avec un représentant de la ville de Marseille ou de Lyon, car cette préoccupation nous est commune. Faire travailler ensemble ces instances, faire travailler ensemble sous le parapluie bienveillant de la Maison des associations qui, à Paris, a une connaissance fine de ce tissu, qui est animée par d'excellents professionnels dont 3 échantillons très représentatifs sont dans la salle : Joëlle MAURY, Magali ROBERT, Sylvie MARCHAND et même leur chef de bureau, Sophie BRET. Ceci montre combien la Ville de Paris s'investit dans le RNMA, car je crois à la vitalité de ce réseau, la nécessité de mélanger les cultures, de mutualiser les bonnes pratiques, et de nous éviter éventuellement des échecs. C'est dans des journées comme celle d'aujourd'hui qu'il est possible de mesurer le chemin parcouru et le chemin qui reste à faire. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis acculé à l'optimisme et je pense que c'est en effet le tiers secteur, la société civile, qui va réenchanter la démocratie dans ce pays, c'est un bel enjeu pour les militants associatifs, c'est un bel enjeu pour les élus, c'est un bel enjeu pour notre pays qui n'a pas fini d'étonner le monde.

Témoignages

François DESMERO - CLVA

Porte-parole du Conseil local de la vie associative d'Aubagne (CLVA)

Le Conseil local de la vie associative est un groupement de responsables associatifs bénévoles qui travaillent et réfléchissent ensemble pour l'intérêt général de la vie associative locale. Concrètement, des phases de réflexion et des phases d'action alternent. Les phases d'action se déroulent dans toutes les villes, un peu différemment : fêtes des associations, forums, séquences de formations destinées aux associations. Nous mettons en œuvre également des actions moins évidentes qui sont, par exemple, la réflexion sur les modes d'attribution des subventions, car suite à une discussion avec M. le Maire il y a quelques années, nous avons été autorisés à nous pencher sur ce problème. Nous pouvons voir comment les subventions municipales sont attribuées, à qui, pourquoi, pourquoi elles régressent, pourquoi elles augmentent, et dans la plus grande transparence possible.

Que faisons-nous ensemble ?

Le Conseil local n'existe pas uniquement du fait d'une volonté municipale. Au départ il s'agit bien d'une volonté politique, mais ensuite des responsables associatifs se sont dit : « qu'attend-on de nous, allons nous être manipulés, va-t-on profiter de nous pour justifier un certain nombre d'actions, etc. ». Passée cette



étape, nous avons décidé de travailler ensemble, et nous avançons doucement. Le principe est la démocratie participative.

Pour vous expliquer concrètement comment nous fonctionnons, je vais prendre l'exemple des subventions. Comme nous mettons les pieds dans une chasse gardée, des critères subjectifs et objectifs nous permettent de savoir ce que fait une association, comment elle le fait, avec qui elle le fait, où elle agit, ce qu'elle apporte à la communauté locale, etc. Notre travail a été principalement de définir ces critères, d'apporter une aide à la décision, d'éclairer le chemin pour les élus. Il y a peu de temps, nous avons proposé de travailler sur les contrats d'objectifs et cela a été accepté de suite.

Les contrats d'objectifs sont des outils encore plus sensibles de notre point de vue, car ce sont des outils très politiques : « je mène une action dans un certain nombre d'associations, ces associations ont un objectif, nous avons un objectif commun, nous l'officialisons avec le contrat ». Du côté associatif nous avons constaté que cela ne fonctionnait pas vraiment, c'était une espèce de soupe dans laquelle il ne nous était pas possible de voir comment cela se passait et pourquoi, pourquoi les mêmes associations étaient retenues depuis tant d'années, pourquoi rien n'était remis en question, quelles étaient leur action, car elles n'étaient pas visibles.

Le CLVA: lieu de rencontre

Il a été dit tout à l'heure que l'objectif était de rétablir la démocratie. Ce n'est pas notre objectif, mais nous contribuerons peut-être à rétablir la démocratie, peut-être à engendrer de nouveaux travaux. Depuis très longtemps l'institution nous dit : « venez, aidez-nous à faire avancer cette société, ou à réparer cette société » ; mais les associations ne se penchent pas sur de tels problèmes, elles pensent aux autres, aux animaux ou à la pêche, chaque association mène une action qui pour elle est l'action la plus importante de l'univers. Toutes les associations sont différentes, en ce qui me concerne, le Conseil local a été l'occasion de rencontrer d'autres associations. Je dirige une association culturelle qui a peu de rapport avec les associations sportives, celles d'anciens combattants, de personnes qui font des jeux de société, etc. Mais petit à petit nous avons appris à nous connaître et à reconnaître vraiment l'importance de ce que chacun fait ; chaque chose est importante. Ce n'est pas parce que nous recevons une subvention que nous voterons pour la municipalité qui nous l'a donnée, il y a des gens de tous bords au Conseil local, la liberté de parole existe, il n'y a pas vraiment de compétences affirmées, mais il y a du bon sens. Le terme « bon sens » a été utilisé plusieurs fois au cours des interventions précédentes, et je le relève, car je pense qu'il est intéressant. Il y a du bon sens au Conseil local, nous regardons les choses, nous disons ce que nous pensons. Parfois ce que nous pensons est faux, nous nous faisons des idées, car lorsque les choses sont un peu occultes, nous sommes bien obligés de nous faire des idées. Comment interpréter le fait qu'une année une ville va donner 20 000 € de plus à un club sportif, et 500 € de moins à une association de philatélie, sachant que l'association de philatélie va mourir à cause de ces 500 € manquants alors que l'autre association va continuer à dépenser de l'argent avec ses 20 000 € supplémentaires. Nous nous posons ces questions, et cela crée une mauvaise ambiance. Nous-mêmes, nous ne sommes pas issus de la démocratie.

Le Conseil local est une "belle association", régie par un règlement intérieur, que je pense avoir été le seul à lire. Les membres se proposent pour faire partie du Conseil local, ils ne sont pas élus par les autres associations. Le Conseil est constitué des associations de chaque secteur dont les porte-parole sont en théorie élus. Je répète que nous ne sommes pas dans la recherche de la démocratie et du formalisme. Nous avons très peu de dossiers, nous travaillons avec un budget participatif et c'est important : c'est un budget de projet. Nous proposons un projet sur l'année, une ligne se rapportant au Conseil local est inscrite dans le budget de la ville et ce budget nous sert à mener à bien cette action. Nous supportons très mal que, par exemple, les techniciens de la ville mettent leurs nez dans notre budget pour arbitrer les choix. Pour nous, s'il s'agit de participatif, nous arbitrons les actions que nous



voulons mener. Si l'on nous dit : « vous n'aurez pas une enveloppe budgétaire de 30 000 €, mais une enveloppe de 20 000 € », c'est à nous de décider de ce que nous ferons et de ce que nous ne ferons pas. Le participatif est un apprentissage commun, mené petit à petit, parfois avec de grandes avancées, parfois avec des régressions, du découragement.

la place des maisons des associations

Actuellement tout le monde travaille dans le même sens et nous avons découvert que nous n'étions plus seuls. Ceci illustre assez bien le rapport que nous pouvions avoir avec les Maisons de la vie associative. Les Maisons de la vie associative font partie du côté institutionnel, ce sont des interlocuteurs, mais elles ne sont pas pour autant de notre famille, nous allons les voir pour quelque chose de précis, et non pour passer un moment en buvant un café. J'ai l'impression que ceci a changé, tout à l'heure j'entendais dire qu'il fallait que les Maisons de la vie associative prennent fait et cause pour le changement qui était en cours, je crois que c'est le cas. Si la volonté politique était acceptée, et cela sans en avoir peur, si les Maisons des associations devenaient membres de la famille associative et pas seulement un service que les associations consomment, des structures sur lesquelles nous puissions nous appuyer, partager, régler des difficultés. Le Conseil local n'est pas l'outil financier qui régit les rapports avec la Ville, car nous étions demandeurs de subventions. Aujourd'hui ce n'est pas cela qui est important, ce qui est important c'est que nous puissions faire quelque chose, tout ce que nous pouvons réaliser est bon. Que les Maisons des associations facilitent les coopérations entre les associations est extrêmement important. Ce qui est essentiel sont les actions que nous menons, les moyens financiers causent souci à tout moment, mais nous avons compris il n'y avait pas d'issue en ce domaine, nous avons compris que ce côté financier était le seul moyen de nous empêcher de faire. Le Conseil local réfléchit à toutes ces choses, les petites comme les grandes, comment décorer les tables de la fête des associations, comment les politiques doivent prendre en compte le fait associatif, et comment travailler avec les techniciens, en particulier, mais pas seulement.

Echanges avec les participants

Luc de BACKER — Président du RNMA

Merci beaucoup pour cet exposé extrêmement clair, depuis longtemps nous entendons parler de ce Conseil local de la vie associative, nous l'avons enfin rencontré.



Sylvie MARCHAND, MDA 14 Paris

J'aimerais savoir **combien d'associations composent ce Conseil local**, vous nous avez dit que les membres se proposaient : quelle est votre représentativité par rapport à un secteur donné et quels sont les projets portés par ce budget participatif ?

François DESMERO

Le Conseil local est constitué de 30 associations, sachant que le secteur associatif local en compte environ 550. La représentativité par secteur est simple : nous connaissons le nombre d'associations sportives dans la ville, le nombre d'associations culturelles, caritatives et nous calculons un pourcentage qui donne le nombre d'associations qui représente tel ou tel secteur. En théorie les secteurs les plus représentés sont le sport et la culture.

Il y a un Office municipal des sports dont un représentant est membre du Conseil local. L'Office municipal des sports travaille un peu de la même façon que nous, mais dans le secteur sportif, et au départ il a été difficile de savoir si le champ associatif entier pouvait aller faire des incursions dans le



champ sportif, qui est à part selon certains. Finalement nous avons trouvé une façon de fonctionner : le Conseil réagit d'une façon, et l'Office municipal des sports peut réagir d'une autre. Le Conseil vise à l'intérêt général de l'ensemble des associations et pas uniquement à celui des associations sportives.

Grégory AUTIER, S3A Hérouville Saint-Clair

Quelle est la position du Conseil par rapport aux demandes de subventions. Vous avez parlé de « chasse gardée » : êtes-vous seulement dans l'avis, ou participez-vous à l'instruction ? Jusqu'où va ce processus ?

François DESMERO

De façon officielle, nous avons proposé des critères que nous avons mis longtemps à déterminer, puis peu à peu nous nous sommes rendu compte que ces critères étaient inapplicables si nous tenions compte de l'objectif fixé. Nous pouvions comparer les associations en fonction du nombre de leurs adhérents, de leur budget, etc., de leur fonctionnement démocratique, mais au bout du compte nous ne sommes pas le décideur. Nous avons une incidence officielle un peu plus grande : nous avons des réunions avec des techniciens et des élus au cours desquelles nous nous disons les choses, ce qui va, ce qui ne va pas et pourquoi. Il faut faire ou ne pas faire, mais il est impossible de faire semblant. Une année, certaines associations n'ont pas eu de subventions, c'était la crise. Nous avons posé la question de savoir si elles allaient être tenues au courant, car le Conseil était informé le premier ; la réponse fut négative, il n'était pas prévu de les en informer. Le Conseil a dit que la moindre des choses était de les recevoir pour leur donner des explications, c'est une démarche de transparence, saine, et il faut assumer ses décisions. L'année suivante, les associations dans ce cas ont reçu un courrier, ont été reçues, il y a eu des explications, des négociations. C'est assez formel, mais les choses progressent. La difficulté dans cette démarche est en réalité que nous ne percevons pas tellement de différence que ce soit du côté de l'ensemble des élus ou de l'ensemble des associations ; car c'est réellement un travail de fond. En 3 ou 4 ans nous avons vu des avancées dans l'ouverture d'esprit, dans ce qu'il est possible de dire ; il est concevable d'infléchir un peu les décisions, mais nous ne prenons pas de décision à la place des élus, car c'est leur rôle. Aujourd'hui, et je l'ai signalé lors de la dernière réunion avec les élus et les techniciens, nous allons tous dans le même sens, quand il y a un bout de gras à défendre, nous savons que des techniciens iront au feu, que les élus que nous rencontrons feront de même devant les autres élus, et c'est une avancée réelle. À chaque réunion nous faisons le point. La démocratie participative fonctionne si tout le monde s'y retrouve, les élus la comprennent mal parfois, les techniciens sont parfois un peu difficiles à convaincre, les associations sont parfois manipulées, et il faut trouver le moyen de fonctionner ensemble, de faire ensemble.

Jacqueline DESPORTES, Espace Associatif Quimper

Quelles sont les modalités de prise de décision, d'enregistrement des propositions, de validation ?

François DESMERO

Nous prenons des décisions, mais ce ne sont pas des votes à main levée ou à bulletin secret. Nous discutons, nous écoutons tout le monde et finalement nous nous engageons dans une voie. Pour quelque chose de simple comme décider du lieu de la fête des associations qui entraîne des problèmes de voirie, de circulation, de visibilité, nous ne prenons pas de décision, mais nous faisons une proposition parfois très appuyée, et quelquefois acceptée. Parfois on nous oppose des arguments, et parfois il y a refus sans argumentation, ce qui pose plus de problèmes. Voici un exemple d'une difficulté en train de se régler avec le service communication de la Ville : nous avons demandé qu'une affiche soit bleue, et



quand nous l'avons reçue, elle était verte. C'est peu de chose, mais certaines personnes ne sont pas contentes. Nous sommes bénévoles, bénévoles dans nos associations et encore bénévoles dans le Conseil. Nous nous réunissons une fois par mois pour le Conseil, nous nous réunissons également pour des commissions (au moins une fois par mois), plus des réunions de coordination pour gérer l'ensemble (une fois par mois), plus les rencontres avec les élus et les techniciens ; et malgré l'accumulation de réunions, au bout du compte l'affiche n'est pas de la couleur souhaitée. Le Conseil a demandé une rencontre avec le service « communication » pour déterminer comment faire pour que la prochaine fois nos demandes soient prises en compte. Et petits pas à petits pas, nous avançons grandement.

Bernard ASSEMAN — Maison de Tourcoing

Y a-t-il un conseil des jeunes ?

François DESMERO

Quand on rencontre le Conseil local, sa jeunesse ne saute pas aux yeux ; je dois être le troisième plus jeune, et le plus jeune doit être trentenaire. Il est déjà compliqué de s'investir dans le bureau d'une association ; s'investir dans un Conseil de jeunes est pire. Expliquer notre fonctionnement à vous, qui êtes des spécialistes, est déjà difficile. J'ai dit auparavant qu'il y avait une trentaine d'associations dans le Conseil local en début d'année, un semestre plus tard il en restait une quinzaine. Parfois les nouveaux membres ne comprennent pas ce que l'on est en train de faire, car au départ il faut s'accrocher. Mais, petit à petit, nous arrivons à fonctionner, et il y a des gens très différents. Les jeunes trouvent davantage leur place dans les réunions qui se tiennent dans les Maisons de quartier, car elles sont sans doute plus proches d'eux, plus proches de leurs préoccupations. Il y a également besoin de travailler sur la notion d'intérêt général, de réussir à faire en sorte que chacun comprenne bien de quoi il s'agit, que ce soit les jeunes ou les moins jeunes. Nous sommes plus dans une société de donnant/donnant, que dans une société d'intérêt général. Je rencontre souvent des gens dans la rue, ils pensent que je suis en poste à la mairie ; je dois expliquer que le Conseil local n'est pas un service municipal, et quel est son rôle.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Que se passe-t-il en cas de conflit ? Le Conseil s'est-il retrouvé en opposition frontale avec la municipalité ? Quelle complémentarité entre le Conseil et la Maison des associations ? Quelle est la répartition des tâches, des rôles, etc.

François DESMERO

Il y a peu de conflits entre la municipalité et le Conseil local. À certains moments nous pourrions dire : « attention, ça ne va plus, nous allons remonter jusqu'au maire, car c'est lui qui nous a dit que... et il est indiqué sur le programme municipal que... ». Car dans ce programme le Conseil local apparaît, il y est indiqué ce qu'il fait, comment la Ville se situe par rapport à lui, et nous avons travaillé sur une charte. Par ailleurs, étant bénévoles, en cas de désaccord nous sommes fondés à nous lever et à partir, car les politiques n'ont pas de prise sur notre devenir. Dans ce cas-là, tout le monde aurait perdu, alors cela ne se passe pas.

En général, quand un conflit naît, nous trouvons très vite une façon de le régler. J'en profite pour dire, car notre élue à la vie associative est présente, que nous avons une élue qui nous défend, qui défend les associations, qui le fait par ce qu'elle aime ce monde-là, qui ne fait pas de théorie et qui a un bon jugement ; elle va au charbon, nous y allons tous ensemble, avec nos maladresses, avec ce que nous sommes et ça avance.



Luc de BACKER, Président du RNMA

Merci pour ces clarifications. Il y a peut-être dans la salle des Maisons qui ont mis en place des structures de participation des associations dans leur secteur d'activité, ou qui ont rédigé des textes qui régissent les relations entre les associations et les collectivités. **François DESMERO a parlé d'une charte qui fonde le dialogue entre la collectivité et les associations. Y a-t-il d'autres expériences ?**

Claire DUFOUR — domaine universitaire de Grenoble

Pour attirer les associations dans la participation de la citoyenneté, nous avons commencé par de l'événementiel. Puis, petit à petit, nous en sommes venus à nous dire qu'il y avait 160 associations adhérentes et qu'elles devaient avoir leur place dans le conseil d'administration. Nous avons donc créé un conseil des associations. Puis nous nous sommes dit : « le conseil des associations est une bonne chose, il est consultatif, participatif, c'est une bonne idée, mais il faut aller plus loin » : il faut qu'il y ait des membres issus de ce conseil des associations qui travaillent dans le conseil d'administration, et qui nous indiquent quels sont véritablement les besoins. Les associations ont donc élu 5 membres qui siègent au conseil d'administration. C'est une progression lente, cela a mis près de 2 ans, bien que ce genre de choses aille un peu plus vite dans le monde étudiant qu'en dehors. Mais c'est une vraie porte ouverte dans la gestion par les associations, elles s'en emparent entièrement et nous font savoir quand elles ne sont pas d'accord ; il y a de réelles prises de position. En général cela se passe plutôt bien, mais nous avons rédigé une charte, où l'on explique les besoins, la problématique, l'utilité. Il faut faire un important travail de pédagogie pour expliquer aux gens quelle est l'utilité de notre démarche, et ce n'est pas évident, car c'est entièrement bénévole et participatif, expliquer est finalement la plus grosse difficulté.

Sylvie MARCHAND – MDA 14 - Paris

Les Maisons des associations de Paris sont des maisons municipales ; dans certaines d'entre elles des conseils de maison ont été mis en place. Leur fonctionnement est différent selon les Maisons. Celui de la Maison du 14^e arrondissement se compose de 8 associations, 3 élus, mon adjointe et moi. Les associations sont volontaires et il y a eu un tirage au sort ; les associations étant 16, nous avons élu 8 titulaires et 8 suppléants. Ce conseil se réunit au moins 2 fois par an, plus si nécessaire, il peut faire des propositions sur la vie de la Maison, sur les animations, sur les choix des formations. Nous avançons petit à petit, nous avons décidé que pouvaient participer les 8 titulaires et la neuvième suppléante. En plus des titulaires et des suppléants, ceux qui veulent venir peuvent venir.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Ce conseil vous a-t-il été imposé par le pouvoir politique ? Les directrices et directeurs de Maisons ont-ils une marge de manœuvre, d'autonomie, de liberté ?

Sylvie MARCHAND – MDA 14 - Paris



La création d'un conseil de Maison est décidée par une commission paritaire composée de 3 élus de la Ville de Paris et de 3 élus de la Mairie d'arrondissement. Mais il y a ou il n'y a pas conseil de Maison dans les Maisons des arrondissements.

Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au Maire, Paris

Il ne faut jamais imposer, mais quand une bonne idée arrive, il faut la valoriser, ensuite tout le monde copie. L'idée des conseils de Maisons est en train de prendre corps dans les



arrondissements, car les directrices et directeurs forment en réseau, sous la supervision, la coordination de Sophie BRET, et les bonnes pratiques s'y diffusent vite.

J'ai toujours parié sur l'intelligence et la capacité des gens à prendre des initiatives. Encore une fois, on voit toujours plus grand quand on partage à partir du moment où l'on œuvre tous pour le même objectif. Je cadre ces objectifs, les directeurs et directrices connaissent les priorités auxquelles j'ai fait adhérer les adjoints aux maires d'arrondissements, et plus les acteurs s'approprient ces objectifs, plus nous les mettons aux couleurs de la vie locale associative, mieux c'est.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Merci de ces témoignages, dans les Maisons municipales nous avons des exemples de directeurs et directrices qui s'autorisent des marges de manœuvre, dans les limites de leurs fonctions et des objectifs généraux de la Maison. Je crois qu'une Maison ne fonctionne que s'il y a un engagement technique de qualité et un engagement militant de qualité ; les 2 sont absolument liés, même dans une Maison municipale.

Jean-Jacques MALY - Ville d'Aubagne

Il faut dire aussi que c'est une culture, car ici les habitants et les citoyens, et en l'occurrence les bénévoles et les militants associatifs, ont décidé depuis 1998 de fonctionner de cette façon, tout le monde en a pris l'habitude. Il n'est donc plus possible de faire avaler n'importe quoi à n'importe qui, et si d'aventure, aujourd'hui, un bénévole associatif avait des envies de manipuler, d'utiliser cet outil-là pour faire du lobbying, ou si un agent des services publics souhaitait se tailler une part de pouvoir, ou si un élu voulait manipuler un peu les choses, je pense que cela ne pourrait plus se faire. Tout le monde a trop pris l'habitude de fonctionner selon les modes rappelés par François DESMERO pour qu'aujourd'hui il puisse y avoir un recul. Il est vrai que nous avons tendance à croire qu'aujourd'hui les choses ne servent à rien, qu'il y a des difficultés, que c'est long et c'est coûteux ; tout ceci est vrai, mais en même temps nous avançons ensemble, nous apprenons ensemble. Vous avez beaucoup parlé de formation et d'apprentissage, c'est ce que nous faisons, nous acquérons une culture commune, ce qui fait qu'au bout d'un certain temps, il n'est plus possible de faire marche arrière.



Jean-Philippe VANZEVEREN – MDA de Tourcoing

Une question sur le renouvellement des acteurs dans ce type d'instance. Nous l'avons évoqué ce matin, il y a en permanence beaucoup d'associations qui se créent sur un même territoire ; **comment ces nouvelles associations peuvent rejoindre le Conseil ? Est-ce que cette intégration est prévue dans l'organisation ?**

François DESMERO

Oui, l'intégration de nouvelles associations est prévue. Une association rentre au Conseil pour 3 ans, mais elle peut s'en aller avant. Ainsi chaque année des associations se trouvent être renouvelées. Je dois dire que certaines années le renouvellement a été difficile. Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai constaté cette année et l'année dernière qu'en se référant à la mission du Conseil local, les entrées sont celles de gens de qualité. J'ai également remarqué que dans les actions menées, comme la préparation de la fête des associations, la participation d'associations extérieures au Conseil local est supérieure dans les groupes de travail perméables. Donc des associations qui ne font pas partie du Conseil local participent à certains travaux. Il en est de même pour la préparation de conférences lors de la Journée du bénévolat, nous faisons appel à des associations extérieures au Conseil local. Quelques associations arrivent en pensant qu'à travers le Conseil local il leur sera possible de nouer



des relations avec la Ville ; puisque l'objet du Conseil n'est pas celui-là, elles ne trouvent pas ce qu'elles cherchent, donc elles se retirent assez vite. Nous sommes contraints d'être désintéressés, en tout cas de ce point de vue là.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Quel est le lien entre la Maison des associations et le Conseil local ? Est-ce la Maison qui a initié le Conseil ? La Maison est-elle porteuse du Conseil ? La Maison est-elle partenaire du Conseil ? Je pose cette question parce qu'il est intéressant pour les autres Maisons des associations de savoir lorsqu'il y a mise en place d'une structure de participation telle que le Conseil local comment cela se joue, est-ce que cela se joue en direct élus politiques/Conseil ou y a-t-il un travail intermédiaire réalisé par la Maison des associations ? Comment fonctionne ce triangle, s'il y a triangle ?

François DESMERO

Pour moi qui suis à l'origine de cela, la Maison de la vie associative a été assez intelligente pour sentir que la création du Conseil se préparait et pour l'encourager. Il se trouvait que cela a commencé par une fête des associations, des associations se regroupant pour l'organiser de façon très concrète. Puis certaines ont eu envie d'aller plus loin, cela été soutenu, encouragé par le service puis par l'ensemble de la municipalité.



Annie BERARDO — directrice de la Maison des associations d'Aubagne

Ma vision est un peu différente, car je suis directrice de la Maison des associations et donc fonctionnaire municipale en charge de la gestion de cet équipement. Il est vrai qu'en 1998 les choses ont été un peu compliquées, car il y a eu simultanément création du service de la vie associative, de la Maison de la vie associative et du Conseil local de la vie associative. Ce Conseil n'est pas parti de rien puisqu'il y avait déjà un travail antérieur, un groupe de militants associatifs réfléchissait sur le fait associatif à Aubagne en coordination avec la Ville, et le service de la vie associative a eu, entre autres, la mission d'accompagner le Conseil local dans son organisation. Ce fut une réelle construction, il y a eu cependant des difficultés et des états d'âme au Conseil local, car c'est la Ville qui a décidé que ce Conseil local devait vivre et pour cela lui a donné des moyens financiers, en personnel, etc. afin qu'il existe réellement.

Valérie BRONCHART — Directrice de la citoyenneté à Aubagne

Je suis directrice du service de la citoyenneté dont le service de la vie associative, entre autres, fait partie. Je souhaite ajouter que la démocratie participative et la citoyenneté sont la colonne vertébrale de notre Ville, c'est un choix. Cette délégation « citoyenneté » a été portée par la première adjointe qui est devenue présidente de l'agglomération. Le maire a repris cette délégation, ceci vous montre que nous construisons à partir de là.

En ce qui concerne le Conseil local de la vie associative, Aubagne co-construit son projet de ville avec les citoyens, les associations : pour moi des citoyens font partie des associations bien évidemment et co-construisent de façon permanente leur projet de ville. 24 ateliers assez énormes travaillent ensemble, dans ces ateliers depuis un an à peu près, nous avons des membres du Conseil local de la vie associative qui viennent construire, bien sûr en tant que représentants associatifs, mais aussi en tant que membres représentatifs du Conseil local de la vie associative. Effectivement, le travail en commun que nous avons avec le Conseil local de la vie associative s'étend, fait des petits, il est de plus en plus visible, et visible dans la ville. De là où je me trouve, le Conseil local de la vie associative a une totale autonomie de prises de parole, de choix, et comme François DESMERO l'a dit, il ne



manque pas de nous faire remarquer ce qu'il a envie de faire, et il s'agit, dans un temps donné, d'une vraie co-construction au niveau d'un trio : Conseil local de la vie associative, élus et administratifs.

Magali ROBERT – MDA 19^e - Paris

Dans le 19^e arrondissement, nous avons à la fois un conseil de Maison et un Conseil local de la vie associative. Le tout premier conseil de Maison a été composé des associations qui se sont réunies à l'initiative de l'adjointe au maire du 19^e arrondissement, à l'origine du projet de Maison des associations. Ce projet a été un peu antérieur à la première mandature de Bertrand DELANOË. Quand la Maison s'est ouverte, le premier Conseil de maison était composé des associations qui composaient cette sorte d'ensemble de préfiguration. Ce Conseil de maison était élu tous les 2 ou 3 ans par les associations usagères de la Maison. En 2009, le nouvel adjoint au maire a décidé la création d'un Conseil local de la vie associative. Dans ce Conseil local de la vie associative il y a un bureau composé de 3 collègues : associations désignées par le maire, associations issues du conseil de maison et le troisième m'échappe. Le bureau du Conseil local de la vie associative se réunit régulièrement pour proposer des sujets, des thématiques qui seront soumis au Conseil local de la vie associative.



Luc de BACKER, Président du RNMA

Nous avons eu beaucoup de témoignages émanant de Maisons des associations municipales, je n'ai pas entendu **comment les Maisons associatives intégraient cette démarche de participation des associations dans leur gouvernance ou dans une structure de participation/représentation**. Y a-t-il des témoignages de Maisons associatives ?

Claude ROGEAUX — Directrice de Vélizy-Villacoublay associations

Il faut placer les choses dans leur contexte : Vélizy est une petite ville de 20 000 habitants, et nous avons 80 associations adhérentes. Le conseil d'administration est composé majoritairement de représentants d'associations avec une répartition par secteur (6 associations sportives, 4 associations culturelles et 2 associations socioculturelles). Cette représentation est en soi une forme de Conseil de la vie associative, sachant que parallèlement nous multiplions les occasions de rencontres avec tous les dirigeants d'associations. Le dialogue s'instaure et tout ce qu'ils ont à faire remonter arrive tant aux instances de la Maison des associations, qu'aux élus municipaux qui sont généralement très présents. Je ne vous dirai pas que la question ne se pose pas, mais elle est résolue naturellement, du fait que Vélizy est une petite ville au tissu associatif assez restreint.

Conclusion par Luc de BACKER, Président du RNMA

Le conseil d'administration, dans sa composition, est un peu le lieu d'expression des associations. C'est également le cas à la Maison des associations de Tourcoing : le conseil d'administration est composé de 38 membres associatifs et 3 personnes animent chacune un secteur de la vie associative. Ces dernières font remonter par quantité de moyens la réalité de la vie associative au niveau du conseil d'administration, et ensuite le conseil d'administration informe les élus.

Il serait peut-être intéressant de voir ce qui se passe dans les Maisons municipales en termes de stratégie politique dans ce que vous avez exposé.

1 — Il est nécessaire qu'il y ait un choix, une volonté de la municipalité. Ce n'est pas neutre, ce n'est pas un choix politicien, c'est bien un choix profondément politique : quelle société voulons-nous



construire ? Ce choix d'un Conseil de la vie associative ou d'une structure analogue s'inscrit vraiment dans une volonté assortie à des moyens.

2 — C'est le choix que font les politiques d'avoir un interlocuteur, le choix de l'altérité, le choix du partenariat ; et cela est fort, car il y a beaucoup de municipalités pour lesquelles il est plus facile de dialoguer avec elles-mêmes plutôt qu'avec d'autres. Mais pour qu'il y ait partenariat, il faut être au moins 2, et qu'il y ait reconnaissance mutuelle ; il est intéressant d'entendre comment des municipalités font le choix d'installer des partenaires, d'instaurer des partenariats, dont ils vont reconnaître l'autonomie, l'altérité, sans fusion ni confusion.

3 — Je constate que seules des municipalités ayant une réelle maturité politique peuvent s'engager dans une telle politique, car elle nécessite du lâcher-prise et de la confiance. Les élus crispés sur eux-mêmes, ou qui doutent de leur programme ne risquent pas de s'y engager ; *a contrario*, c'est un beau témoignage d'altérité pour celles qui s'y engagent.

4 — Tous les exemples donnés ressemblent un peu à du bricolage, du bidouillage, des petits pas, ils sont très pragmatiques, et c'est ce qui leur permet de fonctionner. Le processus n'est pas parti de quelque chose de dogmatique, de très carré, d'impératif, on avance ensemble et le mouvement se fait en marchant ; cela permet de durer, avec des hauts et des bas, des tensions, mais le montage vit.

Stratégiquement il doit être possible de décliner ces 4 points, cela peut donner des idées à une équipe municipale.

Merci à François DESMERO et à l'équipe d'Aubagne et merci à tous ceux qui ont témoigné.

Nicolas DESPLATS, Directeur de l'atelier de l'environnement — Centre permanent d'initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix

Genèse de la Charte vers un développement durable du Pays d'Aix : la coopération des communes, des experts associatifs et du Conseil de développement



Je précise « atelier de l'environnement », car on ne naît pas « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement », on le devient. Notre association a été créée en 1996, avec comme membre fondateur la Ville d'Aix-en-Provence, la structure s'appelait donc l'atelier de l'Environnement de la ville d'Aix-en-Provence. La municipalité de l'époque a souhaité qu'il y ait une participation associative dans le cadre de la première charte de l'Environnement de la ville. Nous sommes passées de 35 à 55 associations adhérentes, et ces associations ont demandé qu'il y ait une structure dédiée pour s'occuper des problèmes d'Environnement. L'association a pris son envol à cette époque-là, et en 2001, nous avons sollicité le label national de Centre permanent d'initiatives pour l'environnement. Parallèlement nous sommes passés du

territoire de la ville d'Aix-en-Provence à celui de la communauté d'agglomération qui regroupe 34 communes (150 000 habitants pour la ville d'Aix-en-Provence, 350 000 habitants pour la communauté d'agglomération). Dans le même temps s'est créé Pays d'Aix Associations, qui a aussi une dimension intercommunale, dans la mesure où la compétence Environnement relève de la communauté d'agglomération du pays d'Aix.



Il y a une trentaine d'années, quand j'ai commencé à m'occuper d'environnement, on parlait de la pollution, de la lutte contre la pollution. Ensuite il a été question de qualité de la vie, puis de la protection de l'environnement, et d'écologie. Maintenant nous en sommes au développement durable et nous abordons une nouvelle étape qui est : développement durable du territoire. Ceci est très important, car vous avez vu des émissions à la télévision où l'on parle d'environnement, mais pour agir il faut avoir un territoire, il faut avoir un budget, des gens qui travaillent, des décisions qui se prennent, etc. L'échelle internationale est très importante (conférences), l'échelle nationale également (lois), les régions montent en puissance en ce qui concerne l'environnement (gestion de gros programmes de transport), mais la réalité des choses, là où il est plus possible d'agir, c'est à l'échelon local.

Les 80 CPIE de France sont regroupés dans l'union nationale des CPIE. Ils regroupent 900 à 1 000 salariés. La région Provence – Alpes – Côte d'Azur compte 7 CPIE, avec 70 salariés environ, le CPIE d'Aix-en-Provence travaille avec une quinzaine de salariés. Notre principale activité est l'éducation à l'environnement, la deuxième tient à l'économie d'énergie et aux énergies renouvelables (conseils aux particuliers et aux communes de la Communauté de communes, intitulé « Espace Info Energie du Pays d'Aix »), une troisième activité prend son essor, c'est la charte de développement durable du territoire.

La charte de l'environnement a été décidée par les élus. La mise en œuvre est le fait de techniciens, via des organismes qui ont la compétence déchets, la compétence forêt (50 % de notre territoire est en forêt), la compétence eau, etc. Y participent aussi des organismes extérieurs, des syndicats mixtes (Arbois, Grand site Sainte-Victoire, etc.). Il y a 34 maires et 12 vice-présidents avec délégation. Une centaine de cadres décide de la politique de l'environnement locale. Actuellement nous prenons conscience que pour avoir une véritable politique de l'environnement, il faut des décideurs qui décident (élus notamment), des techniciens qui travaillent, mais il faut aussi que tout un territoire se mobilise. Il y a beaucoup de cas particuliers, et si les habitants ne s'approprient pas les mesures prises par les politiques et les techniciens, si elles ne sont pas connues et prises en charge à l'échelle du territoire, les résultats ne seront pas bons. De plus les actions ne seront pas coordonnées, il ne sera pas possible d'avoir un tableau de suivi et de savoir si le territoire dans son entier a réussi à avoir des résultats pour l'environnement. Si tel était le cas, les gens se décourageraient, se demanderaient à quoi sert le budget absolument colossal, car les résultats ne seraient connus, donc pas partagés.

Dans le troisième secteur, c'est la société civile qui va intervenir. Quel meilleur support peuvent avoir les associations pour aborder ce troisième interlocuteur qui est essentiel dans la réussite d'une politique d'environnement sur un territoire ? C'est le milieu associatif.

Nous intervenons maintenant sur la troisième charte de l'environnement. La première avait justifié la création de notre structure ; ceci a permis de faire beaucoup de choses en mobilisant des réseaux. Grâce à la deuxième charte, il a été possible d'obtenir des élus plusieurs actions, mais la principale fut que chaque délégation (6 ou 7 étaient concernées) au lieu de dépenser de l'argent à faire de la communication, à diffuser des papiers, devait monter des programmes d'éducation à l'environnement (actuellement 8 000 enfants de la communauté d'agglomération participent à des programmes annuels). Dans la troisième charte, nous allons proposer quelque chose de nouveau. Jusqu'à présent nous travaillions principalement avec les associations spécialisées en environnement (association de quartiers, associations très traditionnelles de protection de l'environnement, associations liées à des centres sociaux). Dans cette nouvelle charte, nous avons vraiment voulu que l'esprit du Grenelle de l'Environnement vive. Il faut que tout le monde s'y mette, y compris des écolos positifs qui proposent des solutions ; et maintenant nous voudrions associer la totalité de la société civile, dont des associations qui représentent notre principal moyen d'intervention. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir commencé à nouer un partenariat avec Pays d'Aix Associations puisque dans la



charte précédente nous avons beaucoup travaillé avec des associations spécialisées dans la protection de l'environnement qui représentent tout un potentiel de personnes très concernées, qui ont réellement compris les enjeux. Chaque association peut faire quelque chose elle-même, soit dans sa gestion (développement durable) soit dans d'autres domaines. Cette nouvelle charte a une durée de vie de 5 ans (2011/2015), nous remercions Pays d'Aix Associations qui a joué le jeu. Nous n'en sommes qu'au début, c'est un peu un laboratoire ; nous allons construire un budget dans lequel un poste sera dédié à cette action, le financement viendra de la communauté d'agglomération, de la Région, etc. Pays d'Aix Associations nous a contactés, car cette structure souhaitait travailler sur l'environnement, comme nous ne voulons pas que ce soient des actions ponctuelles, mais véritablement un partenariat construit, la convention qui nous lie durera 5 ans avec des contrats d'objectifs annuels. Il y a beaucoup de choses à faire. Actuellement nous avons obtenu dans le cadre de cette charte que la communauté d'agglomération mette en place un appel à projets destiné à des associations. Le CPIE aidera les associations qui ne sont pas très outillées pour répondre à ce type d'appel à projets (en particulier trouver des financements par la communauté d'agglomération ou d'autres partenaires). Il organisera une formation sur l'environnement, car cela reste un domaine un peu nouveau pour certaines personnes qui pourront ensuite servir de relais vers leurs adhérents, préparera des visites de sites (en accord avec la communauté d'agglomération, visite du site d'incinération qui recevra les déchets ménagers), animera des ateliers sur des thématiques intéressant le public, réalisera des outils de communication, éditera le journal Pays d'Aix Associations, etc. Tout cela pour vous dire que nous sommes bien dans un laboratoire de propositions afin d'activer le cadre associatif. Rendez-vous dans quelques années pour voir les réalisations. Cela nous demandera beaucoup d'énergie, nous rencontrerons certainement des embûches, mais le partenariat avec Pays d'Aix Associations est vraiment égalitaire.

Echanges avec les participants

Luc de BACKER, Président du RNMA

Merci beaucoup Nicolas DESPLATS pour ce témoignage. Je serais intéressé de savoir comment vous avez engagé tout un tissu associatif dans cette rédaction de charte entre les associations d'environnement et les collectivités. Et ensuite de comprendre **comment s'élabore un partenariat entre un secteur associatif qui travaille dans le secteur de l'environnement et une Maison des associations**. Comment vous situez-vous dans la co-construction des actions que vous avez citées à la fin de votre prise de parole ? Il serait intéressant que Jean-Dominique Giacometti intervienne également, car il est intéressant de savoir comment lui, en tant que directeur de la Maison est intervenu dans la co-construction d'un partenariat.

question

Je n'ai pas bien compris de qui le CPIE dépend : de la ville ou de la communauté d'agglomération?

Nicolas DESPLATS

Nous sommes une association qui a un conseil d'administration composé de 3 collèges : le collège des élus (4 élus), le collège des associations (4 représentants élus par 55 associations membres), le collège des

personnalités qualifiées (4 spécialistes dans le domaine de l'environnement cooptés par les 8 premiers). Je dois dire que le conseil d'administration est principalement dirigé par les représentants du collège des personnes qualifiées, car elles se sont impliquées



volontairement, sont souvent en disponibilité, ont des connaissances. Mais les associations participent également, les élus moyennement et surtout quand ils sont sollicités lorsque des sujets très importants sont débattus.

Le principal financeur est la communauté d'agglomération du Pays d'Aix, car nous gérons un très gros marché qui est le marché de l'éducation à l'environnement sur 34 communes. Les 400 classes peuvent participer à ce programme qui représente environ la moitié de notre budget. Nous sommes très bien financés également par

d'autres organismes : la Région Provence – Alpes — Côte d'Azur et l'ADEME (pour ce qui concerne l'énergie). Ces financements sont essentiellement des financements sur projets.

Il y a pourtant des choses pour lesquelles nous ne sommes pas consultés alors que nous nous battons pour l'être. Nous sommes consultés en ce qui concerne le Plan « Climat énergie », et nous commençons à donner notre avis sur les aspects communication vers le public. Il y a des projets sur lesquels on compte beaucoup sur nous dans les domaines où nous avons acquis une légitimité, sur lesquels nous avons des salariés compétents ; et ils touchent à beaucoup de domaines : énergie, forêts, eau, etc. Nous n'intervenons pas dans le domaine de l'agriculture, car nous n'en avons pas les compétences, mais nous sommes invités, par exemple lors des réunions de la Charte de l'agriculture durable. En revanche nous sommes très présents dans ce qui touche à l'énergie, nous avons 5 salariés qui travaillent en ce domaine.

intervention d'un représentant de Pays d'Aix Associations

La Maison de la vitesse associative du Pays d'Aix a très peu de commandes de la communauté du Pays d'Aix. Nous sommes financés pour ce que nous voulons faire, et en contrepartie la communauté ne nous demande rien de particulier, nous n'avons pas eu réellement de commandes. Ce pourrait être beaucoup plus profitable, si nous étions dans un jeu où la communauté du Pays d'Aix demanderait effectivement quelque chose, si nous pouvions répondre dans un cadre de co-construction. Je répète que nous sommes financés pour ce que nous voulons, c'est parfait, mais c'est de fait dommage. Ce côté très dynamisant d'avoir un élu qui pousse est très intéressant et bénéfique.

Nicolas DESPLATS

Je suis tout à fait d'accord avec cela, il faut passer beaucoup de temps à aller voir les élus, à les convaincre, à leur présenter des projets en leur expliquant ce qu'ils pourraient faire. Parfois cela débouche, d'autres fois non.

Martine PETIT — Quimper

Je souhaite demander un avis à l'assistance sur une problématique d'interpellation, en fait de légitimité d'interpellation, d'un centre d'information, d'un Conseil local de la vie associative, d'une Maison des associations sur un cas pratique qui se pose à Quimper dans le domaine du développement durable. Une ferme est aujourd'hui gérée par la Chambre d'agriculture. Cette ferme à 3 missions : l'élevage, la sensibilisation des agriculteurs à la protection de l'eau alors qu'ils sont dans une logique très productiviste (diminuer les intrants, montrer le chemin en passant par une voie intermédiaire, mais sans parler de bio), la mission de ferme pédagogique où les familles, les classes sont accueillies. Cette ferme est en difficulté financière, car la Chambre d'agriculture dit qu'elle n'a plus les moyens, qu'elle va se désengager, se retourner vers les deuxième et troisième missions et confier la gérance à un agriculteur (celui qui assure actuellement la gérance de la ferme). Nous sommes quelques élus de la mairie à nous intéresser à ce problème, même si nous ne sommes pas invités, car nous ne sommes pas un partenaire direct ; mais il y a certains de nos partenaires qui versent 25 % du financement, via la Chambre de l'eau. Comment mobiliser autour de ce problème ? En tant qu'élus nous aurons des difficultés à le faire, ne serait-ce que vis-à-vis de la Chambre



d'agriculture. Est-ce qu'un CPIE serait habilité à avoir ce type d'action, est-ce que le Conseil de la vie associative pourrait se saisir de cette problématique, est-ce qu'une Maison des associations serait légitime pour mobiliser des associations agissant de tels domaines de la protection de l'environnement ?

Luc de BACKER, Président du RNMA

Y a-t-il des réponses sur cette étude de cas qui est intéressante, car très concrète et qui permet de positionner le rôle d'une Maison des associations dans ce type de situation : qui fait quoi ? Comment les rôles sont-ils répartis ?

François DESMERO, porte parole CLVA

Tout à l'heure nous avons dit que nous pouvions intervenir avec le secteur politique. Le fait qu'il s'agisse là du domaine agricole avec la Chambre d'agriculture pose déjà un problème. Ensuite il y a deux points de vue, car cela ne mobilisera pas les mêmes personnes : sauver l'existant, ou faire quelque chose avec. Pour mobiliser le mouvement associatif sur quelque chose qui existe déjà et que l'on veut préserver, il faut que ce mouvement soit déjà concerné, que ces acteurs soient identifiés. Par contre, si l'on dit que ce lieu existe, qu'il est en danger, que ces missions originelles étaient telles et telles, et qu'il est possible de définir tous ensemble de nouveaux objectifs, cela pourra attirer des associations qui ont des problématiques agricoles, environnementales, de mieux-vivre et qui se mobiliseront autour d'une action. S'il faut agir sur la Chambre d'agriculture, c'est une mobilisation citoyenne qui pourrait être efficace, le mouvement associatif peut y participer, mais il faut que l'objet de la lutte soit clair. Il ne faut pas oublier que les associations sont en réseau, ce qui peut démultiplier l'information.

Jean-Jacques MALY, Ville d'Aubagne

Dans le cas exposé il s'agit de la ville de Quimper, mais nous nous apercevons que sur d'autres territoires, des communes se mobilisent pour qu'on ne coupe pas l'énergie à des familles qui sont en situation de grande précarité : qu'est-ce qu'une collectivité locale vient faire là-dedans, quel est ce mélange des genres ? C'est peut-être une nouvelle forme de citoyenneté.

Il y a parfois des interventions sous forme de plans de sauvetage d'une entreprise privée. De plus en plus de collectivités et d'autres institutions se sentent concernées, car il s'agit de quelque chose qui se passe sur leur territoire, quitte à être parfois un peu transgressif : il y a la légalité et la légitimité. Et ici et là, il existe des élus qui disent : « ce n'est peut-être pas de la plus grande orthodoxie, mais c'est légitime ». Généralement ces positions sont très suivies par les citoyens qui se mobilisent à côté de leurs élus et disent : « Oui il faut défendre, oui il faut protéger, non cela ne doit pas disparaître ». Il s'agit d'autres formes plus ou moins nouvelles d'exercice de la citoyenneté : il ne s'agit pas de voter et de se retrouver dans 5 ans pour faire le point. Ce sont des combats à mener entre 2 scrutins, ils peuvent sembler ne pas avoir leur place dans une mandature, et cependant qu'ils peuvent l'avoir.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Il y a des logiques institutionnelles, administratives, mais il y a aussi la démarche citoyenne. Lorsqu'un propriétaire va à l'encontre d'une certaine idée de la citoyenneté, il est peut-être du devoir de la société civile et notamment des associations de mobiliser l'opinion publique. Nous ne sommes pas sur le même champ, il est vrai que le propriétaire est légalement propriétaire, mais quand il a en face de lui une mobilisation de l'opinion publique, il peut être amené à changer son regard sur sa propre propriété et l'usage qu'il en ferait. Une question précise avait été posée : est-ce que c'est le rôle de la Maison des associations d'intervenir auprès de la Chambre de l'agriculture ? Je pense que la réponse est non, évidemment non. Le rôle d'une Maison des associations n'est jamais, jamais, de prendre la



parole des autres. Nous n'avons pas à prendre la parole des premiers acteurs concernés. Par contre, là où une Maison des associations un rôle essentiel sera de rendre possible la prise de parole des acteurs. Cela peut être de rassembler les associations concernées par la problématique, de leur proposer un local ou une logistique, de les informer, d'étayer leurs réflexions peut-être en faisant venir un expert, spécialiste du droit, afin de leur permettre de mieux identifier les problèmes, d'accompagner leurs actions concrètes, de mobiliser les partenaires, d'aider éventuellement au montage d'un projet alternatif, d'aider à la recherche de financements autres que les financements habituels. La Maison des associations peut se positionner en tant qu'expert pour aider au montage de dossiers de financement. Voilà comment une Maison des associations peut-être une structure d'appui permanent à une démarche citoyenne, mais cette démarche demeure la démarche des habitants et des associations concernées. Enfin je répète qu'en aucun cas une Maison des associations n'a vocation à dire : « Pousse-toi de là que je m'y mette » ; c'est pour cela que cet exemple est pour moi un bon cas d'école.

Patricia Alloin-Aubanel, Past-President de la jeune chambre économique du Pays d'Aix

membre du Conseil de développement du Pays d'Aix – Collège entreprises, Commission Développement durable

Engagements locaux professionnels et citoyens



Je voudrais avant tout remercier la Maison des associations et Jean-Dominique GIACOMETTI de m'avoir invitée, c'est un honneur pour moi d'être là et d'avoir à m'exprimer devant vous.

Je m'appelle Patricia ALLOIN-AUBANEL, j'ai 39 ans, je travaille dans la communication événementielle et, dans ma vie associative, depuis 10 ans, je suis membre de la Jeune chambre économique du Pays d'Aix. J'ai été présidente de cette association en 2008 et depuis 2 ans, grâce à la Jeune chambre, car c'est un poste qui est donné à la Jeune chambre économique du pays d'Aix, je suis membre du Conseil de développement au sein du collège des

entreprises. Je voudrais d'abord vous exposer ce qu'est la Jeune chambre économique, pour que l'on parle un peu de la jeunesse, car je trouve que nous n'en avons pas assez parlé dans les interventions de cet après-midi. Cela manque de jeunes, d'interrogations sur ce que veulent les jeunes aujourd'hui ; or je crois que les Maisons des associations ont tout à gagner à s'intéresser aux problématiques des jeunes. Pourquoi la jeunesse ? Parce qu'à la Jeune chambre économique les membres ont entre 18 et 40 ans. Après, nous estimons que nous nous sommes assez formés, que nous avons assez travaillé au sein de la jeune chambre économique et que c'est à notre tour de porter ce que nous avons appris et pouvons aller vers d'autres associations ou d'autres structures.



La Jeune chambre économique du pays d'Aix a été créée en 1965, elle a donc 45 ans, ce n'est pas une toute jeune association. Elle est affiliée à la Jeune chambre économique française qui a été créée en 1952 par Yvon CHOTARD. Depuis 1976 la Jeune chambre économique française est reconnue d'utilité publique, c'est un point important est la Jeune chambre économique française est affiliée, comme 120 à 130 autres Jeunes chambres économiques d'autres pays à une organisation internationale une O.N.G. qui s'appelle JCI et qui siège à Londres. Vous voyez que la Jeune chambre économique du pays d'Aix n'est pas rien, elle appartient à un grand réseau aussi bien local d'anciens membres, qu'international. C'est une association qui forme des jeunes à la citoyenneté active en menant des actions concrètes, parce qu'elle rassemble tous ses membres, il y a une même volonté de s'impliquer dans le devenir, dans le développement de notre territoire.

Nous n'avons pas d'objectifs précis, de ce fait les actions sont totalement ouvertes. Il y a une liberté d'entreprendre absolument exceptionnelle qui permet aussi bien d'aborder des questions sur le handicap que sur le développement économique, ou de mener des actions sur l'environnement. Le point commun de tous ses membres est d'avoir des valeurs absolument fondamentales qui sont le respect de la liberté de l'individu, la liberté d'entreprise, le civisme, etc. donc une éthique et une morale assez fortes. Il est vrai que depuis 2 à 3 ans, la Jeune chambre du Pays d'Aix s'associe de façon assez récurrente avec Pays d'Aix Associations, et cela marche très bien. Cette association a compris tout l'intérêt de s'associer à la Jeune chambre économique qui représente un vivier de jeunes entrepreneurs locaux. Certes il y a de jeunes chefs d'entreprise et de jeunes créateurs d'entreprises, mais il y a aussi des salariés. Il n'y a pas de distinction sociale, la seule limite est dans l'âge.

Voici concrètement les actions que nous avons menées et que nous pouvons mener en Pays d'Aix ; rappelons que nous travaillons sur ce territoire depuis 1965. Dans les années 1980, beaucoup de Jeunes chambres économiques locales ont travaillé à la valorisation des centres-villes (zone piétonnière). Dans les années 1990, il y a eu beaucoup d'actions menées autour du tri, surtout du verre, dans toute la France. Dans les années 2000, nous avons réellement voulu commencer à nous intéresser à apporter notre contribution à la recherche d'emploi, et à l'emploi auprès des jeunes. Nous avons pris l'initiative et lancé des parrainages entre jeunes diplômés et seniors à la retraite ; cette action a ensuite été reprise par tous les organismes d'aide à la recherche d'emploi. Pour vous montrer que nous travaillons dans tous les domaines d'opportunité, la première crèche interentreprises est une action Jeune chambre. Aujourd'hui l'action menée et soutenue par les Jeunes chambres économiques françaises concerne le développement durable, puisque depuis 2008 les Jeunes chambres économiques locales sont sollicitées pour qu'elles mènent des thermographies réelles sur leur territoire afin de mettre en évidence les déperditions de chaleur et de faire un rapport auprès des institutions concernées (travail dans des salons), d'associer le public concerné et le monde économique.

Par la Jeune chambre économique locale, la voix des jeunes s'exprime, il y a une liberté laissée à cette jeunesse pour mener des actions. Je voulais insister sur le fait que cette liberté est quand même bien canalisée. Nous sommes tout à fait capables de parler de différents projets, les membres de la Jeune chambre sont tout à fait capables d'apporter une aide, un soutien dans des domaines précis, par exemple dans l'affaire dont il a été question précédemment : vous pouvez vous rapprocher de la Jeune chambre économique de Quimper. Une Jeune chambre est un vrai laboratoire d'idées, je suis sûre que vous trouverez ensemble une solution. Le gros avantage de travailler avec une organisation comme la Jeune chambre c'est que nous sommes totalement indépendants de tout courant politique, religieux, etc. et cette liberté permet de n'avoir aucun souci de représentativité auprès des collectivités. Notre représentativité est démontrée par ce siège qu'on nous a proposé depuis maintenant presque 10 ans puisque le Conseil de développement du Pays d'Aix a été créé en 2000 ou 2001.



Ma place au sein du Conseil de développement, je la dois à la Jeune chambre économique locale. Il y a 144 membres au sein du Conseil de développement du Pays d'Aix, ce nombre est calqué sur le nombre de membres du Conseil communautaire du Pays d'Aix. Il y a un président qui a été renouvelé il y a 2 ans, Dominique BECKER. Il y a 4 collèges : entreprises, associations, salariés, personnes qualifiées. C'est une véritable force de proposition puisque les 4 collèges du Conseil de développement sont amenés à rendre des avis, et par là, c'est toute la société civile qui est représentée, avec cette même volonté. C'est en cela que nous ne sommes pas très loin de la Jeune chambre économique locale : la prise en main de l'avenir de son territoire est un vrai lien entre la société civile et les décideurs politiques.

À l'origine c'est une volonté de l'État de créer un conseil de développement. Parmi les groupes de travail qui ont été mis en place, 2 groupes de travail sont à l'origine de la création d'un groupe de travail sur le budget, spécialité finances, et l'évaluation des politiques publiques. Ensuite les membres ont la possibilité de saisir une question, ou un axe de travail et de mener une réflexion, et de proposer un avis, et d'interpeller directement les élus concernés. Ainsi il y a un groupe d'aménagements de SCOT, avec notamment le dossier du transport, un groupe sur le développement durable, un groupe sur l'économie et l'emploi, un groupe sur la fiscalité et l'évaluation des politiques publiques. En ce qui concerne le développement durable puisque c'est celui dont je fais partie, j'ai choisi ce groupe par goût personnel. Nous avons apporté notre contribution à l'élaboration de la charte dont il a été question précédemment, cette charte a débouché sur un très bon dossier sur la filière bois. C'est l'opportunité qui provoque les dossiers, et en ce moment nous travaillons sur l'écoconstruction.

Cet organe a eu un quelques difficultés à trouver sa place, car il devait être accepté, il fallait aussi que les membres acceptent leur rôle de donneurs d'avis uniquement et qu'en face les décideurs politiques acceptent de recevoir des avis. Il y a eu une phase d'acclimatation, aujourd'hui tout le monde a trouvé sa place et il serait inimaginable que cet organe d'expression de la société civile disparaisse. Au contraire, il prend de plus en plus de poids, preuve en est la volonté de se rapprocher : que le Conseil de développement du pays d'Aix se rapproche de celui d'Aubagne et de Marseille, pour créer un super conseil de développement dont l'objectif principal serait de mener d'une seule voix des actions ayant un objectif cohérent. Nous sommes d'accord sur le fait que c'est la société civile à travers ces associations qui font avancer les politiques publiques, et même si le dialogue est un peu difficile, même s'il faut du temps d'acceptation, les grandes propositions viennent d'en bas.

Je veux ajouter que nous sommes aussi membres de la Jeune chambre de commerce Marseille-Provence, et l'un des membres de la Jeune chambre économique locale est membre du Conseil économique social régional ; mais ce processus est multiplié par toutes les Jeunes chambres économiques locales à travers la France.

Luc de BACKER, Président du RNMA

Merci beaucoup pour ce témoignage, sur la manière dont un réseau associatif, en l'occurrence cette jeune chambre économique participe à des instances plus décisionnelles, type conseil de développement.

Les réseaux associatifs doivent saisir toutes les opportunités de porter à un niveau supérieur les propositions, des réflexions du secteur associatif, dans cette perspective que vous avez soulignée de la place de la société civile dans un territoire.

Carole ORCHAMPT, RNMA

Je voudrais revenir sur votre introduction dans laquelle vous avez mentionné que Pays d'Aix Associations avait vu un intérêt à se rapprocher de la Jeune chambre économique. J'aurais voulu



connaître l'intérêt de la Jeune chambre économique de se rapprocher d'une structure — centre de ressources comme l'est Pays d'Aix Associations.

Patricia ALLOIN-AUBANEL

L'objectif de la Jeune chambre est réellement d'être toujours en alerte à propos de problématiques, et plus nous sommes en contact avec d'autres sources d'informations que ce soient des associations dans les domaines de la santé ou de l'éducation, de l'économie, plus nous serons aptes à répondre à des problématiques précises, et actuelles ce qui est l'objectif des actions que nous menons au quotidien. Nous avons donc tout intérêt à nous associer pour mieux travailler.

Luc de BACKER, Président du RNMA

... et au-delà du champ purement économique.

Patricia ALLOIN-AUBANEL

Oui. Certaines Jeunes chambres économiques considèrent l'économie comme certains considèrent un peu la culture, pour certains tout est culture, pour d'autres tout est économie. C'est une vision un peu plus cartésienne de la société.

André PINEAU, Président de Niort Associations

Nous avons la chance, dans une grande majorité de nos villes françaises, d'avoir de nombreux équipements et des équipements sportifs, culturels, sociaux... de qualité. Il est toujours possible de faire plus, certes... mais nous avons déjà beaucoup. Savons-nous l'apprécier ?

Premièrement, nous avons une vie associative riche d'activités et d'organisation... cessons de pleurnicher et mettons davantage le projecteur sur tous les aspects positifs de notre vie associative. De nombreuses associations dans de nombreux pays à travers le monde souhaiteraient bien avoir notre richesse associative (comme sur le plan de notre protection sociale, de notre liberté et de notre démocratie, même imparfaite...).

Notre Réseau national peut-il être encore plus ouvert aux autres associations à travers le monde ?

Deuxièmement, si l'élection au suffrage universel donne aux élus locaux la légitimité de l'intérêt général et la responsabilité d'être les garants de la cohésion sociale, ils n'ont cependant rien à redouter de laisser une plus grande place aux partenaires de la vie associative locale. Bien au contraire.

Dans notre pays, où nous nous méfions depuis trop longtemps des corps intermédiaires, il devient maintenant capital de leur permettre de prendre toute leur place et leurs responsabilités d'animation et de gestion.

Il est de l'intérêt même des collectivités que d'avoir à leurs côtés, au plan local, des associations regroupées en collectifs et en responsabilité dans la gestion de leurs propres affaires, comme les Maisons des Associations.

Question : Qu'est qui fait obstacle pour la mise en place de collectifs associatifs, toutes disciplines réunies, partout, dans toutes nos villes ? Qu'est qui fait obstacle pour avoir partout des Maisons des Associations vraiment gérées par le collectif associatif local lui-même ?

Luc de BACKER, Président du RNMA

Sur le niveau international : Tourcoing est en contact avec la Belgique, le Maroc et Naplouse dans une perspective de mutualisation : le concept du réseau est en train de s'exporter.

Sur le statut de maisons : il s'agit d'un débat récurrent et j'avais beaucoup de mal à accepter que les Maisons des associations ne soient pas associatives. L'approche pragmatique est la plus intéressante. Aujourd'hui, pour créer une structure il faut la volonté et les moyens publics (un



regroupement d'associations ne pourra trouver ces moyens). Ce qui est le plus important, c'est que notre hétérogénéité soit une richesse. Aujourd'hui, parmi tous les critères, celui des statuts fait partie des derniers par ordre d'importance. Rien n'oblige une Maison des associations à rester dans une relation de services. Avec le même statut, on voit des situations très diverses. C'est le projet qui fait la différence. Nous avons vu la richesse des expériences où les élus acceptent de lâcher prise. A chaque fois qu'on crée de l'altérité, on est gagnant : cela permet de mesurer le degré de maturité des élus. Des élus qui ne font pas confiance sont des élus qui ont peur d'eux-mêmes.

Jacques LE THILY, conseiller municipal, ville de Saint-Nazaire

La maison des associations de Saint-Nazaire a été très longtemps une maison municipale. Les élus ont travaillé avec les associations et ont abouti à la signature d'une charte. Par ailleurs, depuis 18 mois la Maison des associations de Saint-Nazaire est à gestion associative.



Conclusion de la journée par Luc de Backer, Président du RNMA

Notre réseau a toutes les faiblesses : il est jeune, a peu de moyens, et n'a pas de pouvoir. Il peut seulement inviter les maisons à développer des synergies. Nous travaillons actuellement sur les critères qui permettront de reconnaître une maison qui participe au dynamisme du RNMA. Voici quelques un des points principaux du texte:

Une maison des associations, c'est:

- Une structure où des professionnels proposent aux associations des outils de qualité pour développer leur projet et garantir leur pérennité, dans le respect du principe de l'autonomie des associations.
- Une structure d'accompagnement des associations sur un territoire. Une MDA se positionne dans la proximité territoriale.
- Une structure d'aide, de conseil, de formation, accessible à toutes les associations. Une MDA se positionne dans la transversalité et l'ouverture à toutes les associations.
- Une structure dans laquelle les associations sont chez elles. Elles participent à l'animation de la MDA, à son orientation, voire à son administration.
- Une structure qui se donne un projet propre afin de soutenir l'autonomie du secteur associatif. Une MDA se positionne comme structure intermédiaire favorisant l'autonomie associative. Elle participe à ce qu'on définit par Société civile, et se reconnaît dans le secteur de l'économie sociale.

Nous ajouterons un nouveau point:

- Une structure qui promeut la citoyenneté et la démocratie locale et qui est acteur de développement humain sur le territoire.



Ont contribué à la réalisation de ce document :

- photographies : Claude ROGEAUX
- ressources : Jean-Dominique GIACOMETTI
- transcription des interventions : Rozen MORVAN de la SCOP « Crea-Lead » morvan.rozen@orange.fr
- conseils pour la mise en page Claire BOURDAIS de OXALIS Troisième Fleuve clairebourdais@wanadoo.fr
- coordination, écriture et mise en page : Carole ORCHAMPT, RNMA

Réseau National des Maisons des Associations

S3A - Maison des Associations - 1018 Quartier du Grand Parc - 14 200 Hérouville Saint Clair

Tél: 02.31.06.17.50 Fax: 02.31.06.17.59 - contact.rnma@maisonsdesassociations.fr - www.maisonsdesassociations.fr

